

COREAMR Nouvelle-Aquitaine
Formation spécialisée
Commission Agroécologie
2026

Jeudi 8 octobre 2026

Commission agro-écologie – 2026

Ordre du jour

- 1 - Appel à projets **GIEE 2026** : résultats (*DRAAF SREAA*)
- 2 - Informations appel à projets **Groupes 30000 2026**, renouvellement **fermes DEPHY**, et présentation du **diagnostic territorial Ecophyto** (*DRAAF SRAL*)
- 3 - Bilan des groupes de travail sur la **capitalisation de la TAE**, témoignages de plusieurs **GIEE** sur l'**adaptation au changement climatique** (*CRA NA*)
- 4 - Dispositifs expérimentaux de l'**INRAE** sur la **TAE en élevage** (*INRAE Lusignan*)

« ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS EN TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE »

Appel à projets Nouvelle-Aquitaine 2026

Commission Agroécologie du 08/10/2026

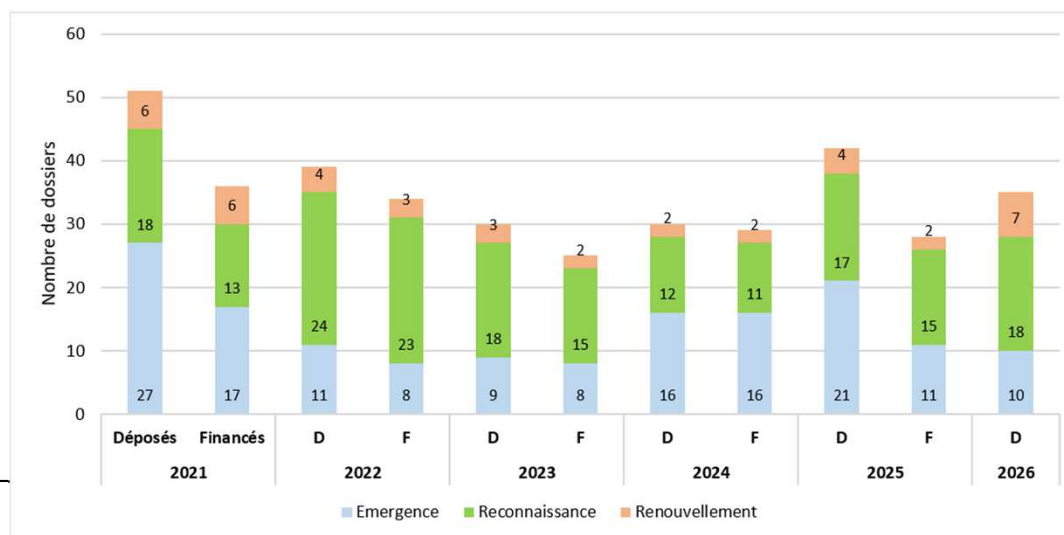


Collectifs d'agriculteurs en transition

Quelques chiffres ...

Année	Montant CASDAR attribué	Dossiers retenus
2015	146 980 €	8
2016	696 847 €	40
2017	198 000 €	11
2018	418 523 €	22
2019	1 007 947 €	28
2020	365 000 €	12
2021	708 000 €	36
2022	802 251 €	34
2023	578 585 €	25
2024	724 800 €	29
2025	680 468 €	28
2026	657 800 €	

- **201 GIEE** reconnus depuis 2015
- **2 725 exploitations** qui participent ou ont participé au sein d'un GIEE
- **50 GIEE** en activité et toujours reconnus en 2026
environ 649 exploitations toujours actives dans un collectif GIEE





Appel à projets régional 2026

Éléments généraux

- **Dates** : 30 mars au 31 mai 2026
 - **Budget prévisionnel par le CASDAR** : 657 800 € (- 4 % *par rapport à 2025*)
 - **Dossiers déposés** :
 - 18 dossiers pour la reconnaissance et le financement en GIEE ;
 - 7 dossiers pour un renouvellement de financement suite à la phase de la reconnaissance ;
 - 10 dossiers émergents.
- **35 dossiers tous volets confondus soit 1 003 401 € sollicités**

Appel à projets régional 2026

Nouveauté 2026 : les documents de l'appels à projets

Document de cadrage



- Éléments généraux
- Annexes financières

Cahiers des charges

Volet émergence



Volet reconnaissance et financement d'un groupe Écophyto 30 000



Volet reconnaissance et/ou financement d'un GIEE



Appel à projets régional 2026

Nouveauté 2026 : structures éligibles



Pour rappel, suite à la séparation des activités de vente et de conseil de produits phytopharmaceutiques (PPP) en 2021, les organismes (**coopératives et négociants**) disposant d'un agrément "conseil" et "vente" ne pouvaient plus candidater pour animer les actions d'un collectif liées à la réduction de l'usage des PPP.

L'arrêté du 22 décembre 2025 met fin à la séparation vente/ conseil pour les distributeurs de PPP (mais pas pour les fabricants) à compter du 1^{er} janvier 2026. Ainsi les coopératives et négoce (qu'ils détiennent ou non un agrément conseil) ont à nouveau la possibilité d'accompagner les collectifs agricoles travaillant sur la thématique des PPP. Toutefois, les projets déposés ne devront comporter aucune activité de conseil à l'utilisation de PPP au sens de l'article L. 254-6-4 du Code rural et de la pêche maritime.

Appel à projets régional 2026

Nouveauté 2026 : démarche numérique

- 4 formulaires en ligne

30 000
Reconnaissance/
renouvellement

GIEE
Reconnaissance
et/ou financement

GIEE
Renouvellement
et/ou financement

Émergence
GIEE/30 000

- Remplissage des champs : description du projet, résumé, durée, etc.
- Dépôt du dossier technique, budget prévisionnel et autres pièces justificatives (*voir listes en annexe des cahiers des charges*)
- Modèle de formulaires et pièces à joindre sur le site Internet de la DRAAF

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ?



Appel à projets Nouvelle-Aquitaine 2026 « Accompagnement des collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance et/ou financement d'un GIEE

🕒 Temps de remplissage estimé : 105 min (variable selon les options choisies)

📅 Date limite : 31 mai 2026 à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Vous êtes un particulier ?



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Se connecter avec son compte
demarche.numerique.gouv.fr

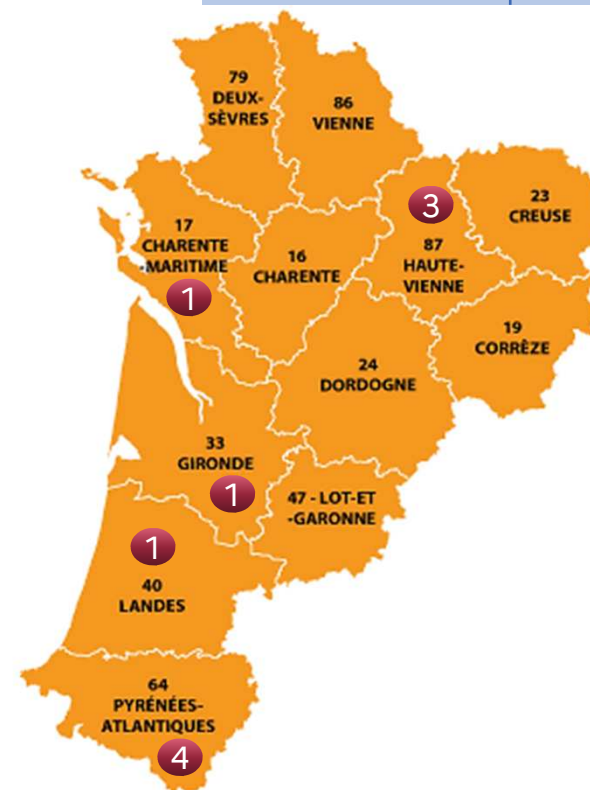
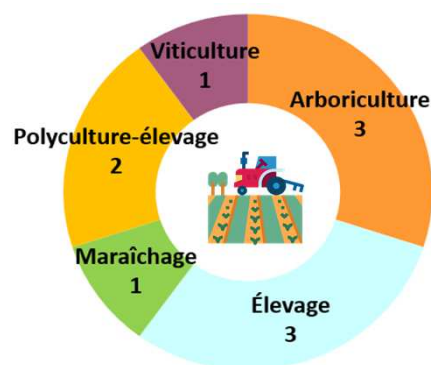
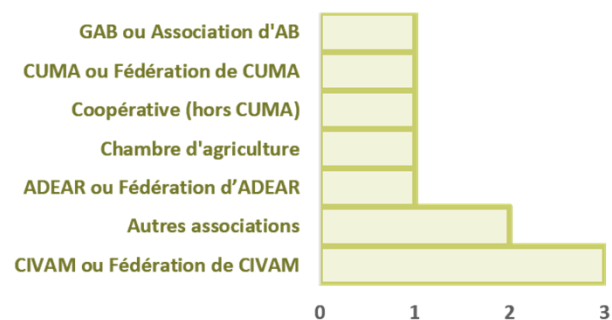
Créer un compte
demarche.numerique.gouv.fr

J'ai déjà un compte

Dossiers	10
Subvention demandée	77 411 €

Volet émergence

Répartition des candidatures



Structures d'accompagnement du collectif

Productions concernées

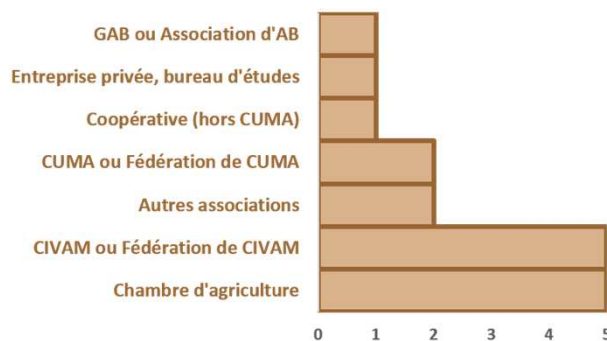
Répartition par département

Dossiers	18
Subvention demandée	687 841 €

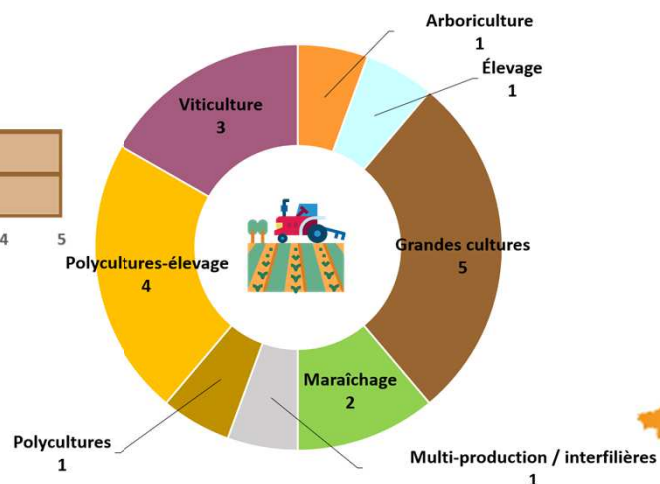
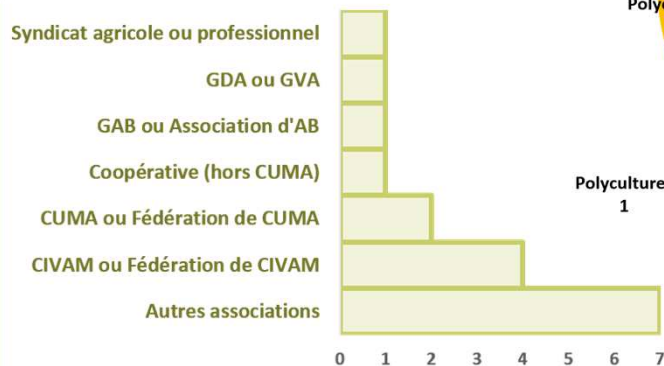
Volet reconnaissance

Répartition des candidatures

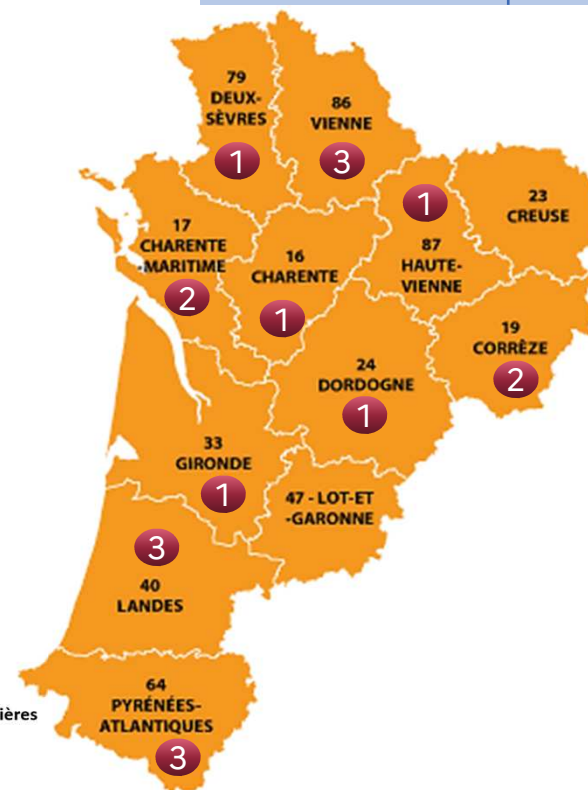
Structures d'accompagnement



Structures porteuses



Productions concernées



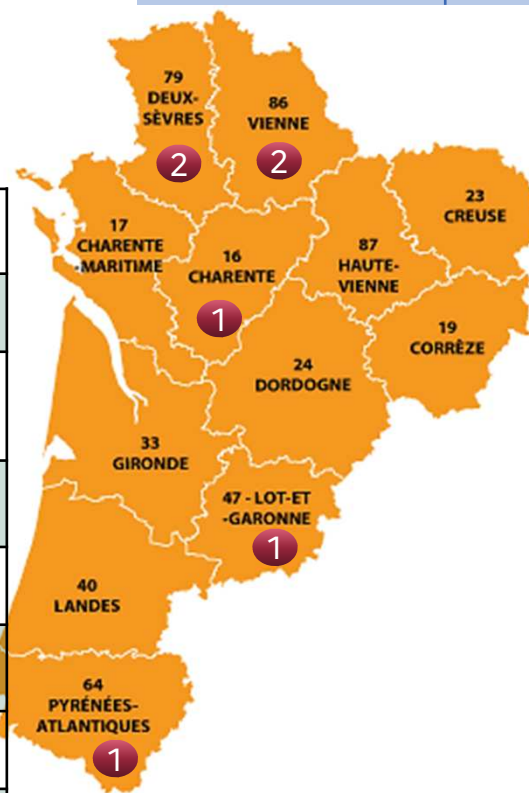
Répartition par département

Dossiers	7
Subvention demandée	238 149 €

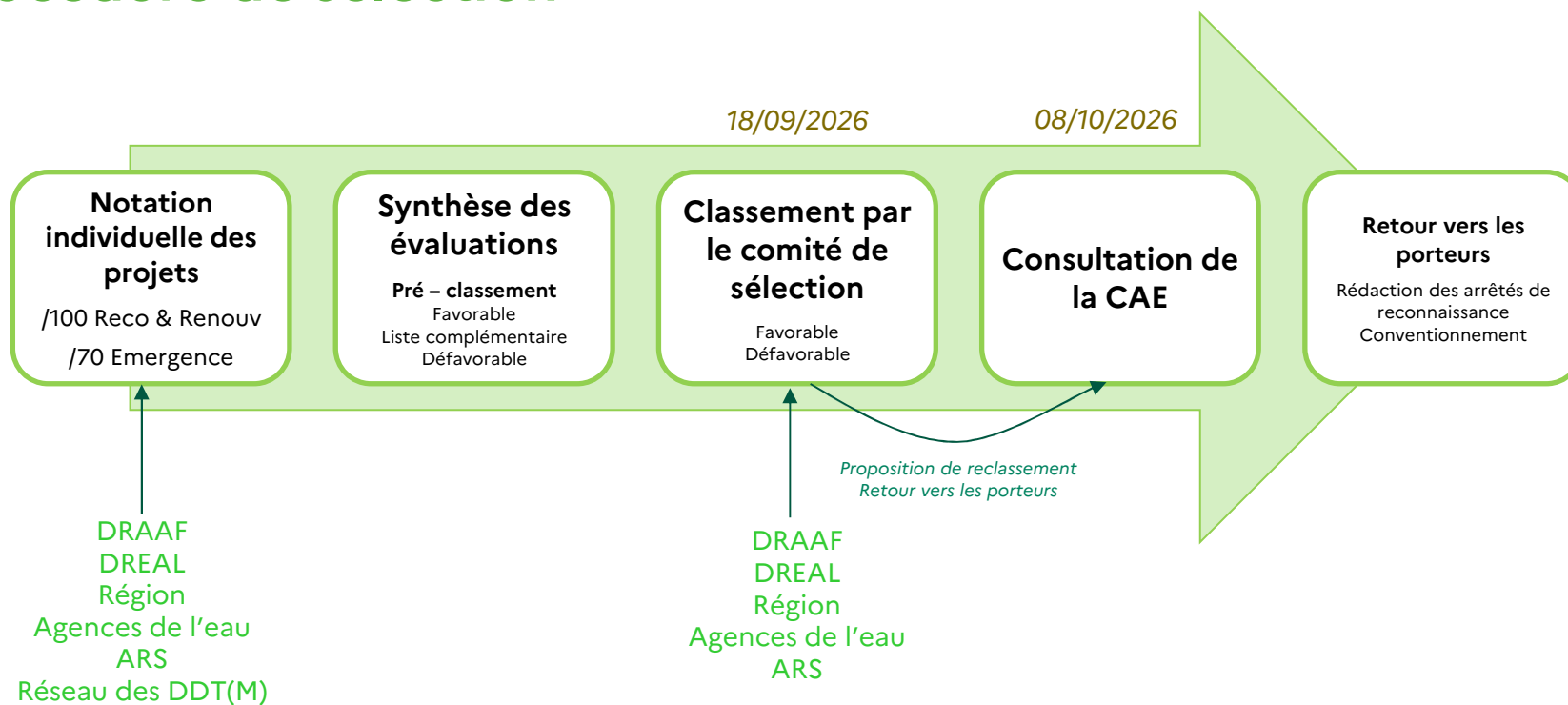
Volet renouvellement

Répartition des candidatures

Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Production concernée	Nom du GIEE	Titre du projet
CIVAM bio Biharko Lurraren Elkartea (BLE)		Maraîchage	GIEE Semences Paysannes Potagères.	Relocaliser et permettre la production de semences paysannes potagères au Pays Basque Nord
Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes		Grandes cultures	Sélection des variétés paysannes pour l'adaptation aux circuits courts	Sélection de variétés paysannes adaptées au contexte pédoclimatique en vue de leur transformation à la ferme et de leur valorisation en circuits courts
CIVAM du Haut Bocage		Polycultures-élevage	GIEE CAP'renons soin d'elles	Renforcer la robustesse des systèmes d'élevage caprins pâturant par une approche agroécologique de l'élevage des chevrettes
CIVAM du Haut Bocage		Polycultures-élevage	GIEE Sant'Ovi :	Multi-performance en élevage ovin pâturant par une approche globale de la santé
CAVAC Villejésus		Grandes cultures	GIEE CAVAC Villejésus	Favoriser l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques sur nos fermes via l'échange et le partage d'expériences
AGROSOL 86	Chambre d'agriculture de la Vienne	Grandes cultures	GIEE AGROSOL 1	Renforcer la résilience des exploitations en agriculture de conservation des sols pour l'amélioration de la fertilité biologique des sols
GIEE ARBO 47	Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne	Arboriculture	GIEE ARBO 47 : Groupement d'intérêt économique et environnemental 47	Adaptation au changement climatique des cultures fruitières du Lot-et-Garonne



Procédure de sélection



PROPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Critères de sélection

Dossiers favorables

Emergence	Reconnaissance	Renouvellement
• Note > 35_{/70} • Identification de la problématique et des axes travail • Présentation du pré-projet et des actions qui seront mises en œuvre <i>(en termes de transition agroécologique, modification ou consolidation de systèmes, lien avec la triple performance)</i> • Réalisation des diagnostics de durabilité officiels • Partenaires envisagés ou associés	• Note > 50_{/100} • Bilan de la phase d'émergence • Cohérence du projet par rapport au contexte territorial • Description des objectifs poursuivis <i>(en termes de transition agroécologique, modification ou consolidation de systèmes, lien avec la triple performance)</i> • Plan d'actions clair et détaillé • Partenaires associés, leurs contributions aux objectifs poursuivis et le lien avec l'enseignement agricole <i>(interventions, associations de l'exploitation)</i> • Indicateurs de résultats chiffrés et cohérents • Modalités de diffusion et d'utilisation des résultats obtenus	• Note > 50_{/100} • Bilan de la phase de reconnaissance • Approfondissement des thématiques en valorisant les résultats/expériences de la première phase

Critères de sélection

Dossiers défavorables - proposition de reclassement

Emergence	Reconnaissance	Renouvellement
- Candidats avec un historique GIEE, déposant un projet dans la continuité de précédents avec des thématiques similaires - Questionnement sur la viabilité du projet sur le long terme pour un éventuel dépôt en reconnaissance	- Ambition agroécologique (<i>liée à la reconception de système</i>) trop faible et approche systémique pas assez développée - Projets centrés sur une seule thématique (<i>ex : optimisation d'un système d'irrigation</i>) ou des actions uniquement de l'ordre de la formation, rencontres, journées techniques - Dossiers trop succincts qui manquent de clarté dans les objectifs poursuivis par les collectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre (<i>ancien émergent</i>) - Projets pas assez approfondis qui s'inscrivent dans la continuité de précédents GIEE (<i>dépôt direct en reconnaissance</i>) - Projet pas assez approfondi par rapport aux attendus d'un dossier de reconnaissance (<i>ancien émergent</i>) - Partenariats négligés ou pas assez approfondis (<i>notamment avec l'enseignement agricole</i>) - Indicateurs mal définis, non chiffrés, pas toujours en cohérence avec les objectifs indiqués - Capitalisation non prévue dans le plan d'actions	- Nouvelles pistes de travail pas assez précises - Financement d'actions issues de la phase précédente n'ayant pas pu être réalisées - Indicateurs de résultats non définis en totalité

Conclusion

Sur les 35 dossiers :

- **29 FAVORABLES**
 - dont 5 dossiers reconnaissance avec proposition de reclassement en émergence
- 1 dossier avec proposition de passage en groupe 30 000
- **3 DÉFAVORABLES**

=> L'enveloppe prévisionnelle de 657 800 € serait consommée à hauteur de 98 %

- **2 dossiers FAVORABLES** sur liste complémentaire, sous réserve d'obtention de reliquats budgétaires auprès de la DGPE

	Favorable	Reclassement émergence	Reclassement 30 000	Liste complémentaire	Défavorable
Emergence	9			1	
Reconnaissance	9	5	1		2
Renouvellement	6			1	1

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Reco	1	GVA de Pierre-Buffière	Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne	87	GIEE Adapt'Exploit	Adapter son exploitation en polyculture élevage pour être plus résilient face au changement climatique	F
Reco	4	EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA		64	Filière blé - farine - pain du Pays Basque HERRIKO OGIA	Développement et adaptation de la culture de blé panifiable à bas intrants au sein du collectif d'agriculteurs de la filière blé-farine-pain du Pays Basque Herriko Ogia	F
Reco	6	Les maraichers dynamiques	Chambre d'agriculture de la Vienne	86	Les maraichers dynamiques	Renforcer la résilience des exploitations maraichères en utilisant des pratiques agroécologiques	F
Reco	7	ALPAD		40	PACs XL	Promouvoir l'agriculture de conservation dans les Landes	F
Reco	9	Association des producteurs de Haricots Maïs du Béarn	CIVAM AGRO BIO BEARN	64	Haricots Maïs du Béarn	Vers une production de Haricots Maïs du Béarn plus résiliente et durable : adaptation de la culture aux changements climatiques et aux enjeux agroécologiques	F
Reco	11	CUMA Agro-Innovation 640	Fédération des CUMA Béarn Landes Pays Basque	40	GIEE Agroinnovation 640	Adaptation des exploitations aux enjeux futurs : mutualisation, autonomie et amélioration des conditions de travail	F
Reco	13	Iparraldeko Sagarnoen Sindikata / Syndicat des cidres du Pays Basque Nord	CIVAM bio Biharko Lurraren Elkartea (BLE)	64	SAGARRAK	Développement et adaptation des vergers de pommiers AB au contexte pédoclimatique du Pays basque	F
Reco	14	Syndicat inter-communal des Coteaux du Thouet et de l'Argenton	Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire	79	GIEE des Coteaux du Thouet et de l'Argenton	Maîtrise des émissions de carbone et économie de ressources en viticulture	F
Reco	12	ASSOCIATION TERRA VITIS BORDEAUX	Chambre d'agriculture de la Gironde	33	GIEE Abeilles et raisins	L'abeille mellifère, sentinelle de la biodiversité fonctionnelle en viticulture - Apicultrice.teur et viticultrice.teur un duo gagnant	F

Volet	N°	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Em	1	Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne	87	EMERGENCE PROSOD	Programme Ovin Santé & Durabilité	F
Em	2	LES VIGNERONS DE TUTIAC	33	Sols couverts	Développement et consolidation de la pratique des couverts végétaux parmi les adhérents de la cave des Vignerons de Tutiach	F
Em	3	EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA	64	GAZTAINA	Emergence d'une filière châtaigne au Pays Basque nord: identifier des techniques culturelles adaptées au contexte pédoclimatique, paysager et culturel du territoire	F
Em	4	ADASEA Centre-Ouest	87	Opti'Génisses	Optimiser la conduite des génisses en élevage allaitant limousin	F
Em	6	Association Béarnaise pour le Développement de l'Emploi Agricole	64	Agrum' Béarn	Développer les agrumes pour s'adapter aux changements climatiques en Béarn	F
Em	7	CIVAM bio Biharko Lurraren Elkartea (BLE)	64	DEPA	Des Prairies Adaptées pour des Systèmes Herbagers Résiliants	F
Em	8	CIVAM AGRO BIO BEARN	64	Los Paisans tà la natura : favoriser la biodiversité sur les fermes en Béarn et Landes	Un levier pour améliorer les performances techniques, économiques et sociales des fermes paysannes en Béarn et Landes	F
Em	9	CIVAM du Pays Ruffécois	16	- non renseigné -	Émergence d'un collectif d'éleveurs autour de l'autonomie alimentaire et de la prévention sanitaire des élevages en Pays Ruffécois	F
Em	10	Fédération Départementale des CUMA de la Haute-Vienne	87	GIEE Lavignac II	Développer l'autonomie alimentaire, améliorer la viabilité des exploitations de polyculture-élevage et renforcer la résilience des systèmes fourragers et culturels face aux enjeux climatiques du secteur de Lavignac	F

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Renouv	1	CIVAM bio Biharko Lurraren Elkartea (BLE)		86	GIEE Semences Paysannes Potagères	Assurer la production, la sélection et l'utilisation de semences paysannes potagères au Pays Basque Nord	F
Renouv	2	Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes		86	- Non renseigné-	Sélection des variétés paysannes pour l'adaptation aux circuits courts	F
Renouv	3	CIVAM du Haut Bocage		79	GIEE CAP'renons soin d'elles	Renforcer la robustesse des systèmes d'élevage caprins pâturant par une approche agroécologique de l'élevage des chevrettes	F
Renouv	4	CIVAM du Haut Bocage		79	GIEE Sant'Ovi	Multi-performance en élevage ovin pâturant par une approche globale de la santé	F
Renouv	7	GIEE ARBO 47	Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne	47	GIEE ARBO 47	Adaptation au changement climatique des cultures fruitières du Lot-et-Garonne	F
Renouv	5	CAVAC Villejésus		16	GIEE CAVAC Villejésus	Favoriser l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques sur nos fermes via l'échange et le partage d'expériences	F

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Reco	3	SCA TERRE ATLANTIQUE		17	TERRE FERTILE AUNIS	Gagner en robustesse face aux aléas climatiques et économiques par la gestion durable des sols	F Proposition émergence ✓ Accord structure
Reco	18	SCA TERRE ATLANTIQUE		17	TERRE FERTILE SAINTONGE DEUX SEVRES	Gagner en robustesse face aux aléas climatiques et économiques par la gestion durable des sols	F Proposition émergence ✓ Accord structure
Reco	8	CIVAM de Charente limousine		16	Projet RESEau : Résilience des Exploitations et Systèmes face aux Enjeux de l'EAU	Expérimenter collectivement des leviers d'adaptation et construire des références locales pour renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux enjeux liés à l'eau et au changement climatique	F Proposition émergence ✓ Accord structure
Reco	10	AGROBIO 40		40	GIEE Résil'eau maraîchage bio 40	Approche systémique pour faire évoluer ses pratiques d'irrigation en maraîchage bio diversifié	F Proposition émergence ✓ Accord structure
Reco	15	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT POUR UNE AGRICULTURE PLUS AUTOMONE (ADAPA)		19	- Non renseigné -	Adapter nos élevages pâturants en Limousin aux enjeux climatiques, sanitaires et commerciaux	F Proposition émergence ✓ Accord structure

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Reco	16	Fédération des Vins de la Corrèze	Chambre d'agriculture de la Corrèze	19	GIEE Corrèze Agro Viti	Maintenir l'activité viticole et développer l'économie tout en préservant la qualité des paysages et de l'environnement	Proposition 30 000 ✓ Accord structure

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Proposition d'avis
Em	5	AGROBIO 40		40	Emergence arbo bio	Développer l'arboriculture biologique dans les Landes	Liste complémentaire
Reco	2	Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes		86	TREFLE	Transition et Résilience Environnementale des fermes par l'autonomie en semences Fourragères Locales et Economes	Liste complémentaire

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Reco	5	CUMA METHAGREEN	Fédération des CUMA de la Dordogne	24	GIEE CUMA METHAGREEN	Produire des Cultures Intermédiaires à Vocation Energétiques (CIVES) et valoriser le digestat issu de la méthanisation à des fins économiques, agronomiques et environnementales pour une agriculture durable et compétitive	D
Reco	17	Association Sol et Eau Poitou	ERIS Environnement	86	SOL ET EAU POITOU	Améliorer l'efficacité de l'irrigation et la préservation de la ressource en eau sur les bassins versants de l'Auxances et la Pallu	D

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Nom du groupe	Titre	Avis
Renouv	6	AGROSOL 86	Chambre d'agriculture de la Vienne	86	GIEE AGROSOL 1	Renforcer la résilience des exploitations en agriculture de conservation des sols pour l'amélioration de la fertilité biologique des sols	D

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Appel à projets commun 2026 GIEE

groupes 30 000

Région Nouvelle-Aquitaine

8 projets bassin AEAG dont 1 dossier GIEE basculé en groupe 30 000

↳ 6 reconnaissances :

1 Chambre d'agriculture 40

- Légumes d'industrie/Grandes cultures
- Diversification rotations, optimisation couvert végétal, stratégies innovantes de réduction des PPP

4 Coop d'Orignolles Montlieu (17)

- Viticulture - optimisation pulvérisation, observation, biocontrôle, désherbage mécanique, OAD Decitrait

2-3 Chambre interdépartementale d'agriculture 17/79 Viti Oléron + Vignerons de la Perruge

- Viticulture - gestion raisonnée des herbicides et maîtrise de différentes méthodes alternatives, biodiversité, reconception systèmes de culture, infrastructures agroécologiques

5-6 Chambre d'agriculture 19 GERMA Corrèze + Groupe fraise/ramboise

- Maraîchage et Petits fruits - prophylaxie, biocontrôle, résilience des systèmes, auxiliaires, robustesse sanitaire

8 projets bassin AEAG dont 1 dossier GIEE basculé en groupe 30 000

1

Emergence (sous réserve demande de financement auprès AEAG)

- **Négoce FORTET-DUFAUD** – viticulture Cognac – leviers en construction: réduction des intrants, biodiversité, gestion des sols et protection de la ressource en eau, optimisation des pratiques, amélioration des conditions de travail, accompagnement technique et valorisation des pratiques auprès de la filière et du territoire.

2

Projet GIEE basculé en groupe 30 000 (sous réserve validation CoFin):

- **Chambre d'agriculture 19** – viticulture – bas niveau intrants, optimisation enherbement + fertilisation + irrigation, préservation sol et biodiversité, résilience climatique, cépages résistants et VIFA

Demande d'aides par agence de l'eau / enveloppe totale ECOPHYTO

- **AELB : 0 € demandés sur 1,34 M€ disponibles.** Aucun dossier déposé sur le bassin Loire-Bretagne, alors que l'agence finance jusqu'à 50 % du coût des projets. L'enveloppe est intégralement non consommée.
- **AEAG : 410 069 € demandés sur 3,47 M€ disponibles.** Soit environ 12 % de l'enveloppe mobilisée, avec un taux d'aides pourtant plus incitatif (70 % du coût des projets financés).

Les groupes 30 000 en Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2017 : 153 groupes reconnus

➤ 1 889 Agriculteurs engagés

22 Groupes actifs pour 286 agriculteurs :

- 11 en viticulture pour 143 exploitants
- 2 en arboriculture pour 30 exploitants
- 4 en maraîchage/Petits fruits pour 46 exploitants
- 4 en GC/PCE/légumes industrie pour 55 exploitants
- 1 multi filières pour 12 exploitants

L'animation de ces groupes :

- Chambres d'agriculture : 15 groupes
- Entreprises de conseil : 3 groupes
- Association : 1 groupes
- CIVAM : 1 groupe
- Négoces agricoles : 1 groupe
- Coopératives agricoles : 1 groupe

2017 ● 53 Groupes – 596 Agriculteurs

2018 ● 32 Groupes – 419 Agriculteurs

2019 ● 18 Groupes – 269 Agriculteurs

2020 ● 9 Groupes – 122 Agriculteurs

2021 ● 8 Groupes – 100 Agriculteurs

2022 ● 10 Groupes – 112 Agriculteurs

2023 ● 5 Groupes – 70 Agriculteurs

2024 ● 5 Groupes – 72 Agriculteurs

2025 ● 5 Groupes – 65 Agriculteurs

2026 ● 8 Groupes – 92 Agriculteurs

Réforme DEPHY – Massification

Région Nouvelle-Aquitaine

Un continuum références → massification, à budget constant

La réforme nationale redessine pour 2027-2031 le réseau DEPHY FERME, ces groupes d'agriculteurs accompagnés pour réduire leur usage de produits phytosanitaires.

Format des groupes

15 à 20

agriculteurs par groupe mixte

180 groupes DEPHY FERME maintenus ;
le réseau passe de 2 000 à plus de 3 000
agriculteurs impliqués.

DEUX MODALITÉS

- 7 à 8 agris en références « complètes » : accompagnement individuel, saisie détaillée Agrosyst (pratiques, IFT, données technico-éco)
- 7 à 12 agris en suivi « allégé » : moins de saisie et d'accompagnement, transfert entre pairs
- Au national : 1 250 agris produisant des références (-30 % vs aujourd'hui)

Sélection régionale

État renforcé

DRAAF · DREAL · Agences de l'eau

Avis prédominant des services de l'État
dans la sélection des groupes, avec passage
souhaité en COREAMR.

PRIORITÉS

- Fermes à IFT élevé ou dans la moyenne régionale
- Cohérence avec les zones prioritaires du Diagnostic territorial
- AB et IFT bas non exclus (projets à enjeux forts)

Ancrage territorial

Groupes connectés

aux dynamiques locales

Priorisation des groupes liés aux zones à
enjeux eau et aux territoires prioritaires
issus de la territorialisation.

LEVIER S

- Interactions 30 000, GIEE phytos, PARSADA, BSV
- Liens aval, collectivités, enseignement agricole
- Lettres d'engagement des partenaires au dossier

Sondage des structures partenaires — résultats au 29/06/2026

Avant de relancer l'appel à projets, la DGPE a sondé fin juin les structures (chambres d'agriculture, coopératives...) qui animent les 166 groupes DEPHY actuels.

83 % de réponse soit 137 structures sur 166 groupes actifs

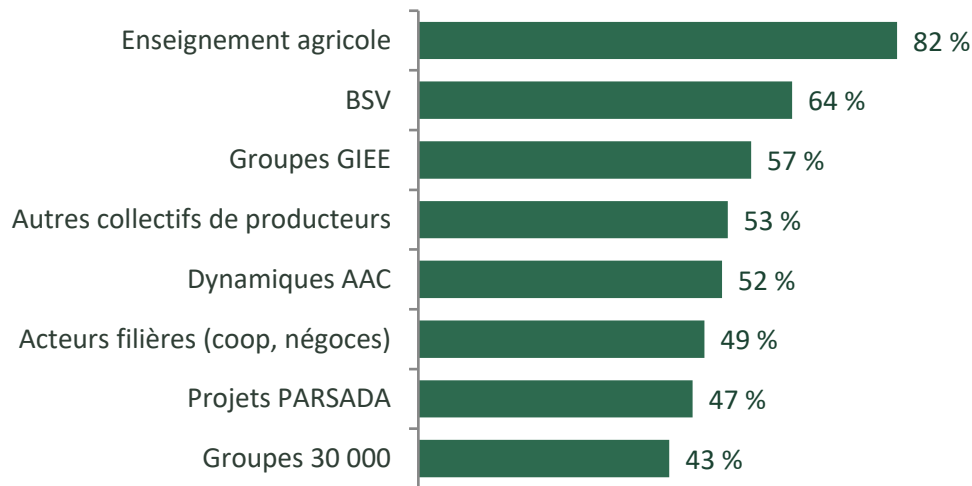
6,5 / 11 des agriculteurs de groupes moyens souhaitent poursuivre (2 arrêtent, 2,5 incertains)

DIFFICULTÉS ANTICIPÉES

- Objectif de 12 agriculteurs par groupe jugé difficile à atteindre
- Délai court (AAP sept.–déc.), contexte économique défavorable
- Agriculteurs à IFT élevé plus durs à mobiliser en collectif

Ancrage territorial : « quels liens pensez-vous pouvoir établir avec votre futur groupe ? » % des 137 structures répondantes ; plusieurs réponses possible

Lecture : 57 % des structures qui ont répondu pensent pouvoir établir un lien entre leur futur groupe et un GIEE.



AAP 2027-2031 : candidature et calendrier de mise en œuvre

↳ Les groupes DEPHY sont sélectionnés via un appel à projets national : contenu du dossier de candidature et grandes étapes jusqu'au lancement du nouveau réseau.

Le dossier de candidature

- **Annexe 1** : tableur des agriculteurs engagés, classés en 3 profils de potentiel de réduction (**nouveau**) : 1 fort potentiel, 2 en transition, 3 AB ou économe ; viser un maximum de profils 1 et 2
- **Annexes 2 et 3** : projet de groupe (+ bilan si réengagement), projet de la structure et de l'ingénieur réseau
- **Annexe 4** : ancrage territorial et enjeux filière (**nouvelle annexe, 2 questions**), avec lettres d'engagement des partenaires (**nouveau**)
- **Budget prévisionnel** pour la première année

À noter :

Conventions 2026 prolongées de 3 mois pour les groupes qui recandidatent ; cahier des charges transmis par la DGPE pour commentaires au prochain CS (septembre).

Calendrier

Sept.–déc. 2026

Appel à candidatures (deux relèves possibles pour une première sélection dès décembre)

Déc. 2026–janv.
2027

Sélection des dossiers : jury d'évaluation, avis prédominant des services de l'État

Janv.–avril
2027

Conventionnement avec les structures porteuses des nouveaux collectifs

Avril 2027

Lancement du nouveau dispositif DEPHY FERME 2027-2031

Suivi et évaluation de la réforme, points à consolider

↳ Le niveau national fixe le cadre de suivi de la réforme ; l'IFT mesure l'intensité de recours aux phytos d'une exploitation.

Indicateurs et cibles

Les indicateurs : principalement l'IFT, avec un focus cuivre et produits CMR.

→ Pour les agris en suivi allégé, version réduit : IFT, rendements et indicateurs qualitatifs.

Les cibles sont des objectifs chiffrés de réduction assignés à chaque groupe, *adaptés au système de culture et à la filière* (un groupe viti n'a pas la même cible qu'un groupe grandes cultures).

CE QUI CHANGE COMPARATIVEMENT DEPHY ACTUEL

- L'IFT était déjà saisi (Agrosyst) mais sans cible de réduction contractualisée ; **chaque groupe aura désormais ses objectifs chiffrés**
- Fléchage explicite cuivre et CMR, issu de la stratégie Ecophyto 2030
- Résultats systématiquement assortis d'explications (obstacles, difficultés)

Points restant à consolider

- Définition exacte du « suivi allégé » : données, outil, valorisations (travail avec INRAE / équipe Agrosyst)
- Répartition du temps / accompagnement à l'animation d'un groupe à 2 niveaux de suivi (suivi de référence et suivi allégé)
- Recrutement en 2 temps possible : lancement avec une dizaine d'agris, complément l'année suivante en s'appuyant sur le groupe
- Spécificités filières (cultures spécialisées, saisie) et Outre-Mer (flexibilité taille et composition des groupes)

Diagnostic Territorial & Plan d'Action Territorial

Région Nouvelle-Aquitaine

Genèse du diagnostic territorial — Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi un diagnostic territorial ?

En juillet 2024, la Nouvelle-Aquitaine est désignée région pilote Ecophyto 2030

Cette désignation engage le SRAL à produire un diagnostic territorial, fondé sur les données de ventes de PPP (BNVD), les impacts sanitaires et environnementaux, et les dynamiques agricoles locales.

Note de service DGAL/SDQP/2024-165 6 mai 2024

Stratégie Ecophyto 2030 — Axe 5 :

Territorialisation, gouvernance et évaluation
→ Obligation de diagnostic territorial en région
→ Obligation de plan d'action territorial

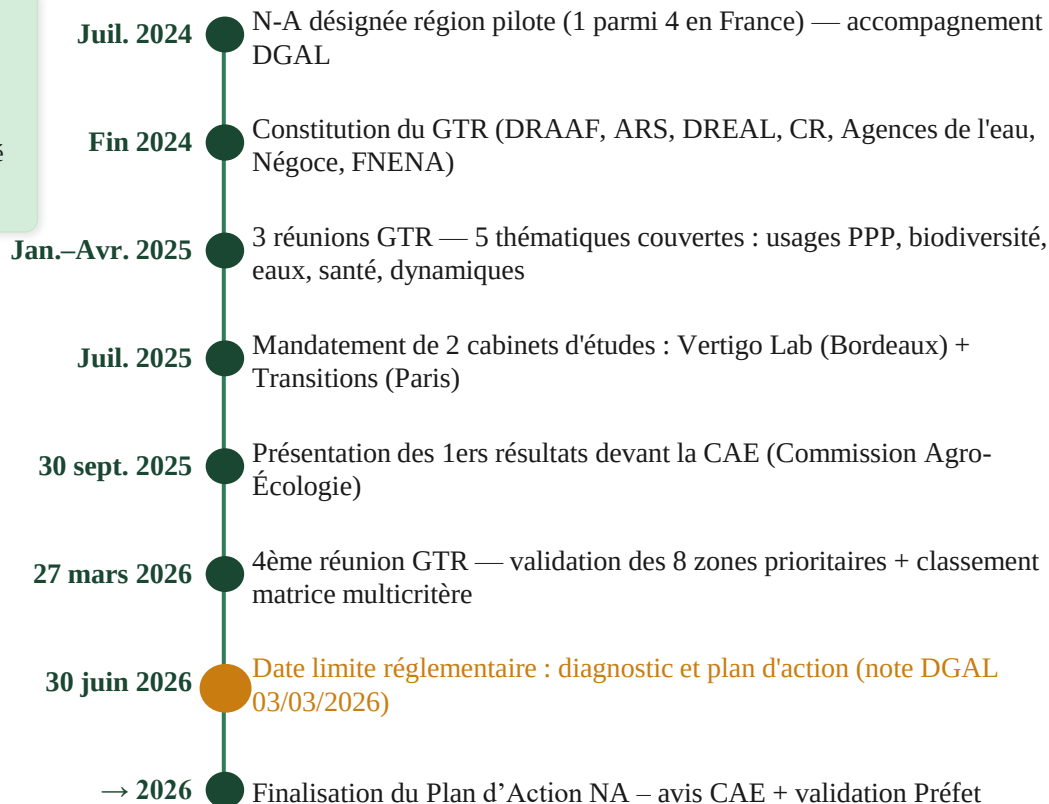
Deux documents obligatoires à produire : 3 mars 2026

① Diagnostic territorial

Zones prioritaires · méthode multicritère · GTR

② Plan d'action territorial

Objectifs IFT & CMR · actions zonées · indicateurs



Genèse du diagnostic territorial — Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi un diagnostic territorial ?

En juillet 2024, la Nouvelle-Aquitaine est désignée région pilote Ecophyto 2030

Cette désignation engage le SRAL à produire un diagnostic territorial, fondé sur les données de ventes de PPP (BNVD), les impacts sanitaires et environnementaux, et les dynamiques agricoles locales.

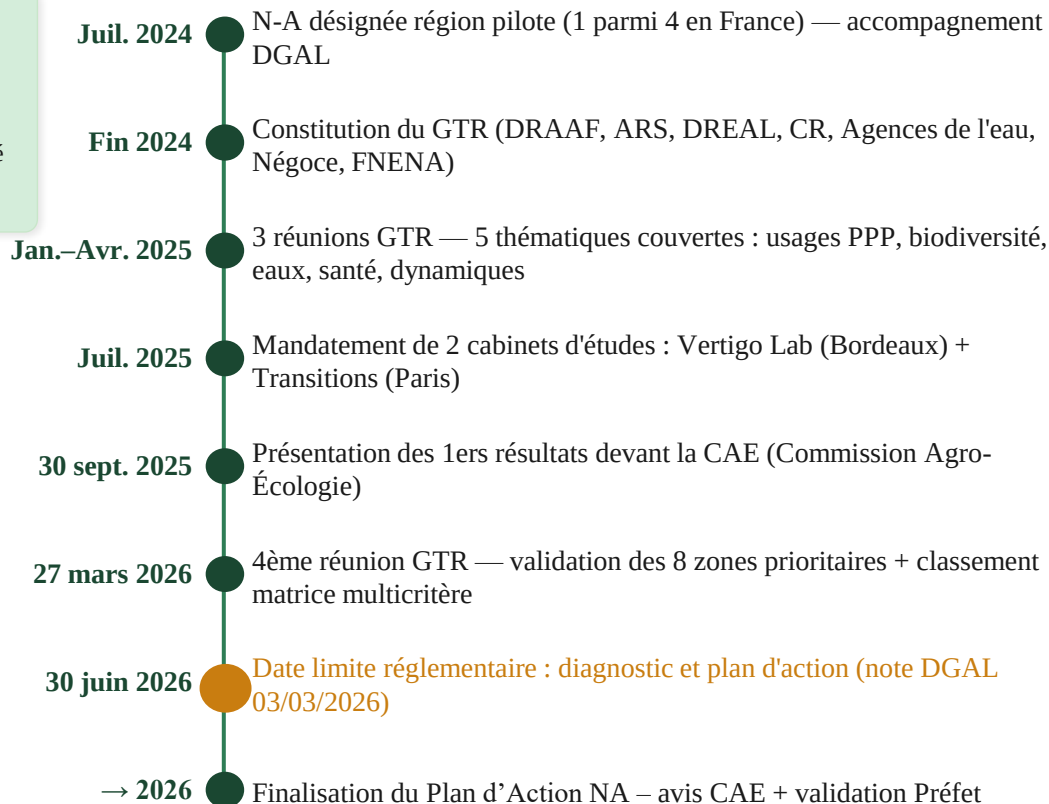
Note de service DGAL/SDQP/2024-165 6 mai 2024

Stratégie Ecophyto 2030 — Axe 5 :

Territorialisation, gouvernance et évaluation
→ Obligation de diagnostic territorial en région
→ Obligation de plan d'action territorial

Composition du GTR

- DRAAF — SRAL & SRISET
- ARS Nouvelle-Aquitaine
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Régional
- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Négoco Agricole
- FNENA



4 enjeux régionaux identifiés dans le diagnostic

↳ Les 4 problématiques constatées sur le territoire, sur la base des données de ventes PPP, de qualité des eaux, de santé et de qualité de l'air

Eau potable

243

captages
dégradés

Dépassements des normes PPP dans
plusieurs communes.

CAUSES

- Pression des grandes cultures (herbicides, fongicides) sur les nappes et cours d'eau
- Longue inertie hydrogéologique
- Pratiques de traitement préventif à large spectre
- Ruissellement depuis les parcelles agricoles

4 enjeux régionaux identifiés dans le diagnostic

↳ Les 4 problématiques constatées sur le territoire, sur la base des données de ventes PPP, de qualité des eaux, de santé et de qualité de l'air

Eau potable

243

captages
dégradés

Dépassements des normes PPP dans
plusieurs communes.

CAUSES

- Pression des grandes cultures (herbicides, fongicides) sur les nappes et cours d'eau
- Longue inertie hydrogéologique
- Pratiques de traitement préventif à large spectre
- Ruissellement depuis les parcelles agricoles

Santé humaine

21 %

des ventes PPP
contiennent des substances CMR
(2023)

Populations riveraines exposées.

CAUSES

- Dominance des fongicides CMR en viticulture
- Usage d'insecticides et fongicides CMR en arboriculture
- Proximité habitat / vigne dans les zones viticoles
- Dérives de pulvérisation.

4 enjeux régionaux identifiés dans le diagnostic

↳ Les 4 problématiques constatées sur le territoire, sur la base des données de ventes PPP, de qualité des eaux, de santé et de qualité de l'air

Eau potable

243

captages
dégradés

Dépassements des normes PPP dans
plusieurs communes.

CAUSES

- Pression des grandes cultures (herbicides, fongicides) sur les nappes et cours d'eau
- Longue inertie hydrogéologique
- Pratiques de traitement préventif à large spectre
- Ruissellement depuis les parcelles agricoles

Santé humaine

21 %

des ventes PPP
contiennent des substances CMR
(2023)

Populations riveraines exposées.

CAUSES

- Dominance des fongicides CMR en viticulture
- Usage d'insecticides et fongicides CMR en arboriculture
- Proximité habitat / vigne dans les zones viticoles
- Dérives de pulvérisation.

Qualité de l'air

**Folpel
Prosulfocarbe**

détectés régulièrement
par ATMO NA

Concentrations parfois considérées
comme élevées dans les zones
viticoles et de grandes cultures.

CAUSES

- Applications en plein vent dans les grandes cultures et la viticulture
- Absence d'OAD adaptés au risque de dérive aérienne
- Manque de haies et zones tampons
- Calendriers de traitement non différenciés selon les conditions météo.

4 enjeux régionaux identifiés dans le diagnostic

↳ Les 4 problématiques constatées sur le territoire, sur la base des données de ventes PPP, de qualité des eaux, de santé et de qualité de l'air

Eau potable

243

captages
dégradés

Dépassements des normes PPP dans
plusieurs communes

CAUSES

- Pression des grandes cultures (herbicides, fongicides) sur les nappes et cours d'eau
- Longue inertie hydrogéologique
- Pratiques de traitement préventif à large spectre
- Ruissellement depuis les parcelles agricoles

Santé humaine

21 %

des ventes PPP
contiennent des substances CMR
(2023)

Populations riveraines exposées.

CAUSES

- Dominance des fongicides CMR en viticulture
- Usage d'insecticides et fongicides CMR en arboriculture
- Proximité habitat / vigne dans les zones viticoles
- Dérives de pulvérisation.

Qualité de l'air

**Folpel
Prosulfocarbe**

détectés régulièrement
par ATMO NA

Concentrations parfois considérées
comme élevées dans les zones
viticoles et de grandes cultures.

CAUSES

- Applications en plein vent dans les grandes cultures et la viticulture
- Absence d'OAD adaptés au risque de dérive aérienne
- Manque de haies et zones tampons
- Calendriers de traitement non différenciés selon les conditions météo.

Biodiversité

**État
chimique**

et écologique dégradé
(SDAGE)

Pression sur les sites Natura 2000 et
les zones humides par les pollutions
diffuses PPP

CAUSES

- Pollutions diffuses chroniques atteignant les zones humides et Natura 2000
- Drainage et imperméabilisation réduisant la capacité de filtration
- Continuités écologiques fragmentées
- Effet cocktail des mélanges de molécules.

Comment les zones prioritaires ont-elles été sélectionnées ?

↳ De l'identification des problèmes à la désignation des territoires d'action. Méthode

①

Impact significatif
réduction des usages et impacts PPP

②

Surface suffisante
pas de zones « confettis »

③

Pilotable
en rapport avec les moyens disponibles

1

Identifier les zones à risques agricoles

- Les données BNVD (Base Nationale des Ventes de produits phytosanitaires) sont spatialisées par code postal par le SRISSET.
- Les zones à forte pression PPP (grandes cultures, viticulture, arboriculture) sont cartographiées par filière.
- L'occupation du sol (données PAC) précise les types de cultures en présence sur chaque territoire.

Comment les zones prioritaires ont-elles été sélectionnées ?

↳ De l'identification des problèmes à la désignation des territoires d'action. Méthode

①

Impact significatif

réduction des usages et impacts PPP

②

Surface suffisante

pas de zones « confettis »

③

Pilotable

en rapport avec les moyens disponibles

1

Identifier les zones à risques agricoles

- Les données BNVD (Base Nationale des Ventes de produits phytosanitaires) sont spatialisées par code postal par le SRISET.
- Les zones à forte pression PPP (grandes cultures, viticulture, arboriculture) sont cartographiées par filière.
- L'occupation du sol (données PAC) précise les types de cultures en présence sur chaque territoire.

2

Identifier les zones à enjeux environnementaux et sanitaires

- Les données ARS sur les dépassements de normes PPP dans l'eau potable (2019-2024) localisent les communes et bassins versants où la ressource est contaminée.
- Les données DREAL (états chimique et écologique des masses d'eau) et Natura 2000 complètent le tableau environnemental.

Comment les zones prioritaires ont-elles été sélectionnées ?

↳ De l'identification des problèmes à la désignation des territoires d'action. Méthode

①

Impact significatif
réduction des usages et impacts PPP

②

Surface suffisante
pas de zones « confettis »

③

Pilotable
en rapport avec les moyens disponibles

1

Identifier les zones à risques agricoles

- Les données BNVD (Base Nationale des Ventes de produits phytosanitaires) sont spatialisées par code postal par le SRISET.
- Les zones à forte pression PPP (grandes cultures, viticulture, arboriculture) sont cartographiées par filière.
- L'occupation du sol (données PAC) précise les types de cultures en présence sur chaque territoire.

2

Identifier les zones à enjeux environnementaux et sanitaires

- Les données ARS sur les dépassements de normes PPP dans l'eau potable (2019-2024) localisent les communes et bassins versants où la ressource est contaminée.
- Les données DREAL (états chimique et écologique des masses d'eau) et Natura 2000 complètent le tableau environnemental.

3

Croiser les données cartographiques

La superposition SIG des zones à risques (pression agricole) et des zones à enjeux (impacts eau/santé) identifie des secteurs de convergence :

- Là où la pression agricole se traduit par des impacts mesurables.
- Ce croisement guide la présélection des zones candidates à la priorisation.

Comment les zones prioritaires ont-elles été sélectionnées ?

↳ De l'identification des problèmes à la désignation des territoires d'action. Méthode

①

Impact significatif
réduction des usages et impacts PPP

②

Surface suffisante
pas de zones « confettis »

③

Pilotable
en rapport avec les moyens disponibles

1 Identifier les zones à risques agricoles

- Les données BNVD (Base Nationale des Ventes de produits phytosanitaires) sont spatialisées par code postal par le SRISET.
- Les zones à forte pression PPP (grandes cultures, viticulture, arboriculture) sont cartographiées par filière.
- L'occupation du sol (données PAC) précise les types de cultures en présence sur chaque territoire.

2

2 Identifier les zones à enjeux environnementaux et sanitaires

- Les données ARS sur les dépassements de normes PPP dans l'eau potable (2019-2024) localisent les communes et bassins versants où la ressource est contaminée.
- Les données DREAL (états chimique et écologique des masses d'eau) et Natura 2000 complètent le tableau environnemental.

3

3 Croiser les données cartographiques

La superposition SIG des zones à risques (pression agricole) et des zones à enjeux (impacts eau/santé) identifie des secteurs de convergence :

- Là où la pression agricole se traduit par des impacts mesurables.
- Ce croisement guide la présélection des zones candidates à la priorisation.

4

4 Appliquer la matrice multicritère

Les zones candidates sont évaluées par le GTR selon 4 critères pondérés (Environnement, Santé, Pratiques agricoles, Dynamique territoriale). Chaque zone est notée de 0 à 5 par critère. Le score total pondéré classe les zones par priorité

→ 8 ZONES PRIORITAIRES identifiées en Nouvelle-Aquitaine

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

Les 4 critères pondérés :

Environnement & Biodiversité

Critère 1 × 2

- État chimique des masses d'eau (superficielles et souterraines)
- Zones Natura 2000 et PNR
- Spécificités hydrologiques
- Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
- Qualité de l'air

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

Les 4 critères pondérés :

Environnement & Biodiversité

Critère 1 × 2

- État chimique des masses d'eau (superficielles et souterraines)
- Zones Natura 2000 et PNR
- Spécificités hydrologiques
- Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
- Qualité de l'air

Santé humaine

Critère 2 × 3

- Teneurs en pesticides eau potable (carte 2019-2024)
- Usage de substances CMR
- Proximité zones d'habitation (viti., arbo.)
- Population de la zone exposée

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

Les 4 critères pondérés :

Environnement & Biodiversité

Critère 1 × 2

- État chimique des masses d'eau (superficielles et souterraines)
- Zones Natura 2000 et PNR
- Spécificités hydrologiques
- Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
- Qualité de l'air

Santé humaine

Critère 2 × 3

- Teneurs en pesticides eau potable (carte 2019-2024)
- Usage de substances CMR
- Proximité zones d'habitation (viti., arbo.)
- Population de la zone exposée

Pratiques & productions agricoles

Critère 3 × 2

- Productions à forts enjeux
- Filières consommatrices de PPP
- Spécialisation territorial
- Alternatives disponibles

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

Les 4 critères pondérés :

Environnement & Biodiversité

Critère 1 × 2

- État chimique des masses d'eau (superficielles et souterraines)
- Zones Natura 2000 et PNR
- Spécificités hydrologiques
- Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
- Qualité de l'air

Santé humaine

Critère 2 × 3

- Teneurs en pesticides eau potable (carte 2019-2024)
- Usage de substances CMR
- Proximité zones d'habitation (viti., arbo.)
- Population de la zone exposée

Pratiques & productions agricoles

Critère 3 × 2

- Productions à forts enjeux
- Filières consommatrices de PPP
- Spécialisation territoriale
- Alternatives disponibles

Dynamique du territoire

Critère 4 × 1

- Initiatives locales (PAT, GIEE, DEPHY)
- Financements spécifiques existants
- Potentiel de mobilisation des acteurs

La matrice multicritère de priorisation

↳ 4 critères pondérés pour classer les zones candidates par ordre de priorité

Pourquoi une matrice ?

Pour objectiver et défendre les choix de zones **prioritaires**.

Chaque décision repose sur des données.

La matrice garantit la reproductibilité et la transparence de la méthode.

Comment a-t-elle été définie ?

Co-construite par le GTR (DRAAF, ARS, DREAL, CR, Agences de l'eau).

- 4 critères et leurs pondérations ont été validés collectivement.

Comment est-elle utilisée ?

- Chaque zone candidate est notée de 0 à 5 par critère.
- Le score total pondéré classe les zones
- Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires d'action.

Les 4 critères pondérés :

Environnement & Biodiversité

Critère 1 × 2

- État chimique des masses d'eau (superficielles et souterraines)
- Zones Natura 2000 et PNR
- Spécificités hydrologiques
- Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
- Qualité de l'air

Santé humaine

Critère 2 × 3

- Teneurs en pesticides eau potable (carte 2019-2024)
- Usage de substances CMR
- Proximité zones d'habitation (viti., arbo.)
- Population de la zone exposée

Pratiques & productions agricoles

Critère 3 × 2

- Productions à forts enjeux
- Filières consommatrices de PPP
- Spécialisation territoriale
- Alternatives disponibles

Dynamique du territoire

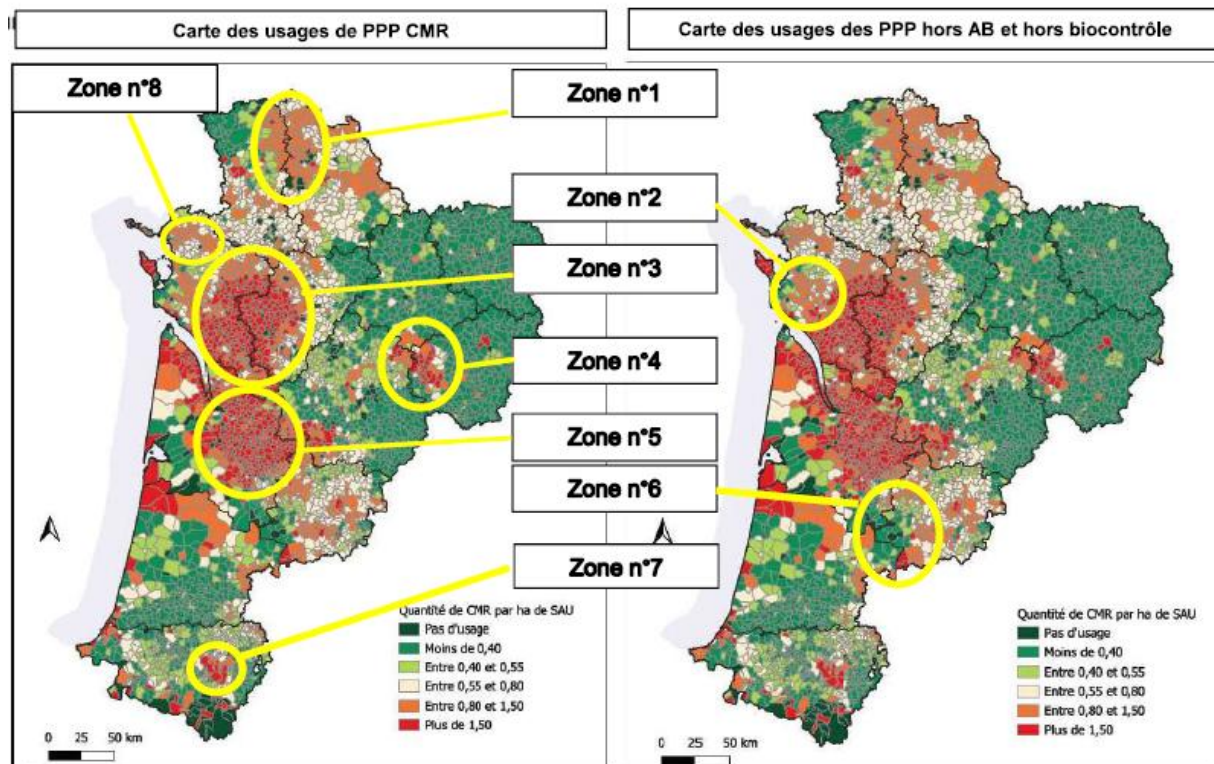
Critère 4 × 1

- Initiatives locales (PAT, GIEE, DEPHY)
- Financements spécifiques existants
- Potentiel de mobilisation des acteurs

Score total de chaque zone calculé selon la formule : $C1 \times 2 + C2 \times 3 + C3 \times 2 + C4 \times 1$. Les 8 zones au score le plus élevé sont retenues comme zones prioritaires

Les 8 zones prioritaires retenues

↳ 8 zones issues de la matrice multicritère, correspondant à $\leq 10\%$ de la SAU régionale



Les 8 zones prioritaires retenues réparties en 3 groupes de filières

↳ 8 zones issues de la matrice multicritère, correspondant à $\leq 10\%$ de la SAU régionale

Exigence de ciblage : intervenir là où les enjeux sont les + forts, sans vouloir tout couvrir

Grandes cultures & Polycultures élevage

Enjeux CMR céréales & oléagineux · eau potable

Z1 Nord Deux-Sèvres & Vienne

Z2 Sud-Ouest Charente-Maritime

Z8 Plaine d'Aunis ★

Viticulture

IFT élevé · CMR fongicides · population exposée

Z3 Vignobles de Bordeaux (33)

Z5 Vignobles de Cognac (16/17)

Z7 Jurançon (Pyr.-Atl.)

Arboriculture & GC diversifiées

CMR insecticides & fongicides · eau

Z4 Pomme du Limousin (87/24/19)

Z6 Lot-et-Garonne / Landes

Résultats du classement — Points saillants par zone

↳ 8 zones issues de la matrice multicritère, correspondant à ≤ 10 % de la SAU régionale.

Zone	Production / filière	Enjeux prioritaires identifiés
Z1	Grandes cultures (79/86)	CMR importantes · AAC prioritaires · eau potable dégradée · biodiversité
Z2	Polycultures élevage (17)	Pollutions diffuses · masses d'eau dégradées · enjeux biodiversité
Z3+Z5	Viticulture Bordeaux & Cognac	IFT très élevé · CMR fongicides · population exposée (agglomération)
Z4	Arboriculture Limousin (87/24/19)	CMR arboriculture · masses d'eau · filière à enjeux économiques forts
Z6	GC + Arboriculture Lot-et-Garonne (40)	PPP eau potable · masses d'eau · productions diversifiées
Z7	Viticulture Jurançon (64)	CMR viticulture · eau potable · Pau = population exposée
Z8	Grandes cultures — Plaine d'Aunis (17)	CMR dans l'air · signal ARS cancers pédiatriques · CMR importantes

Prochaines étapes



Produire le plan d'action

Définir les actions ciblées, les actions transversales, et les indicateurs. Planifier l'articulation territoriale

Priorité 2026



Finaliser les états initiaux IFT & QSA/ha

Cartes BNVD 2020 (SRISSET · 1er juin 2026) · Datagrosyst/INRAE · données DEPHY

Septembre 2026



Lancer la phase de consultation

DDT · acteurs locaux (CRANA, CDA, members de la CAE) · retours à analyser

Novembre 2026



Présenter le diagnostic en Commission Agro-Écologie

CAE de la COREAMER — avis requis avant validation par la Préfète de région

2026



Validation par la Préfète de région

Date limite fixée par la note technique du 3 mars 2026 — pour le diagnostic ET le plan d'action

2026



Coordination de la capitalisation des résultats issus des collectifs GIEE, DEPHY, 30 000

Commission Agro-écologie – 8 octobre 2026

Céline Vachon - Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

La capitalisation, une obligation pour les collectifs reconnus



Capitaliser, c'est **transformer** le savoir en **connaissance partageable**

Dimensions **techniques, organisationnelles, sociologiques**

Coordination régionale CRANA
+ lien groupes de travail CAE

Faciliter - Mettre en relation - Rendre accessible

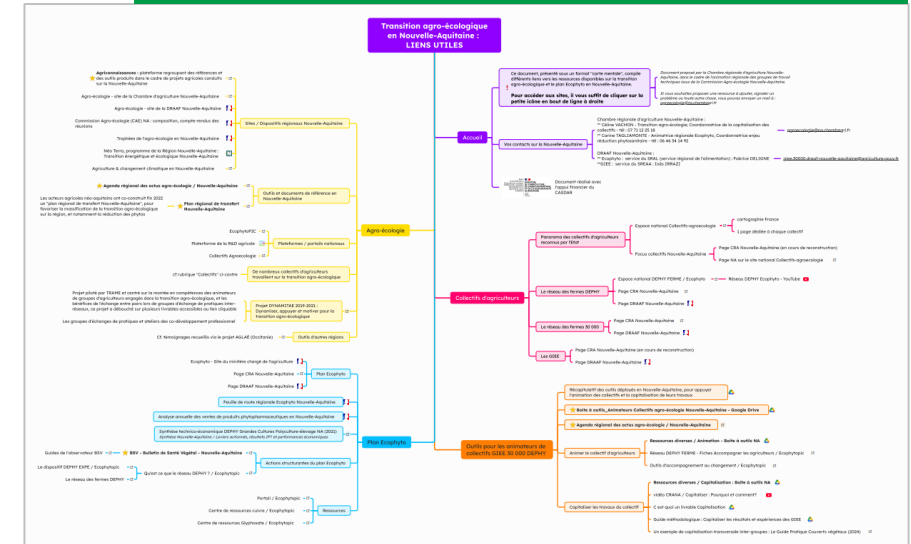
Quelques nouveautés depuis octobre 2025



REFONTE DE SITES SUPPORTS EN NA

- Liens utiles pour la Transition agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine
- Agenda régional des actus agroécologie

<https://bit.ly/Liens-utiles-Collectifs-NA>



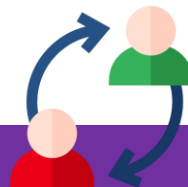
<https://openagenda.com/fr/evenements-agro-ecologie-nouvelle-aquitaine>

Quelques nouveautés depuis octobre 2025



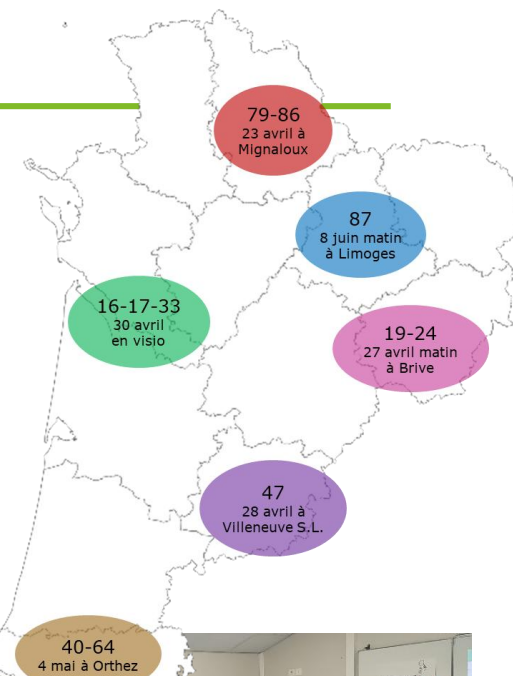
REFONTE DE SITES SUPPORTS EN NA

- Liens utiles pour la Transition agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine
- Agenda régional des actus agroécologie



TOURNÉE RÉGIONALE CAPITALISATION

- 6 rencontres CRANA en local de 29 "nouveaux" animateurs 30 000 et GIEE
- 0,5 à 1 journée
 - Interconnaissance & idées

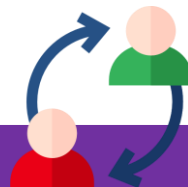


Quelques nouveautés depuis octobre 2025



REFONTE DE SITES SUPPORTS EN NA

- Liens utiles pour la Transition agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine
- Agenda régional des actus agroécologie



TOURNÉE RÉGIONALE CAPITALISATION

- 6 rencontres CRANA en local de 29 "nouveaux" animateurs 30 000 et GIEE
- 0,5 à 1 journée

► Interconnaissance
& idées



BIBLIOTHÈQUE COLLECTIFS-AGROECOLOGIE.FR

- Collectifs NA tous visibles (août 26)
- Nouvelle version du module cartographique (octobre 26)





Rencontre des Groupes de travail issus de la CAE : travaux & décisions

Groupes « Coordination de la capitalisation des résultats issus des collectifs (GIEE, DEPHY, 30 000, GO-PEI...) » et
« Communication et valorisation des actions régionales »

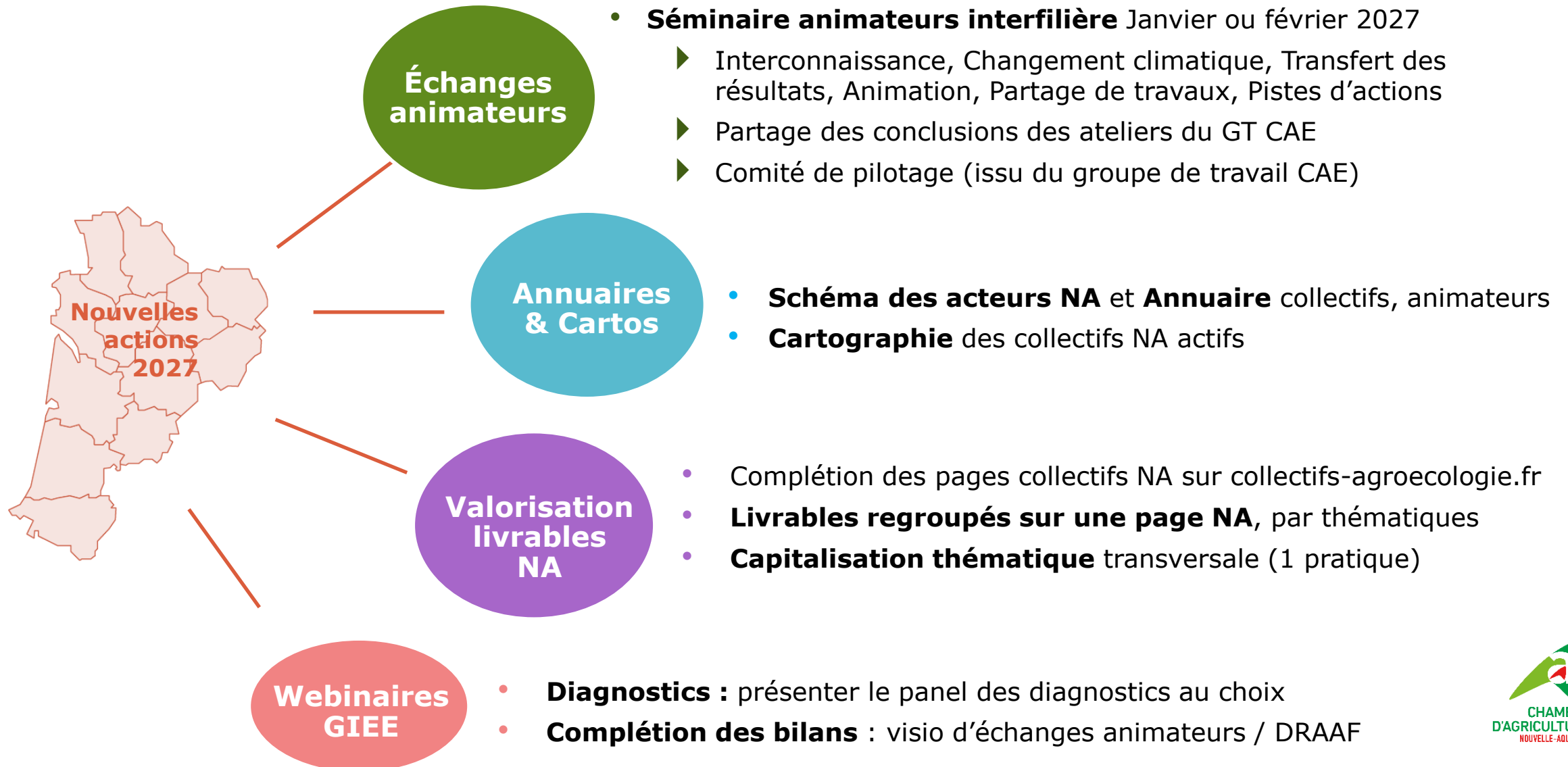
Rencontre du 2 juillet 2026

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr





GT CAE du 2 juillet 2026 : décisions & perspectives 2027



➤ GT CAE du 2 juillet 2026 : ateliers réflexifs



Productions des ateliers → Plan d'actions



Adaptation au changement climatique : quels enseignements des GIEE Nouvelle-Aquitaine ?

Synthèse - Témoignages

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



13

animateurs
interrogés

4

réseaux

Chambres, CIVAM, CUMA, Coop

4

filières



>30

leviers recensés

Adaptation au changement climatique

Ce que nous apprennent 13 GIEE de Nouvelle-Aquitaine

- Synthèse réalisée à partir d'entretiens bilatéraux CRANA - Animateur GIEE (sept-oct.2026)
- Échanges autour des actions du GIEE en lien avec l'adaptation au changement climatique

Pas de solution miracle !

**L'adaptation se construit par combinaison de leviers,
à l'échelle du système**



NB : GIEE axé sur la mise en oeuvre de pratiques

Il n'est pas dimensionné comme un dispositif expérimental permettant de produire des références robustes sur l'effet de ces pratiques face au changement climatique.

5 principes d'adaptation se dégagent à l'échelle de l'exploitation



La robustesse vient moins d'un levier isolé que de la capacité du système à absorber l'aléa d'un point de vue technique et/ou économique et à se réorganiser

Principaux enseignements des entretiens réalisés

POINTS CLEFS

- La force du groupe, l'échange
- La technicité : montée en compétences - importance de l'agronomie
- Des changements structurels (ex : réflexions sur les vêlages)
- L'anticipation et l'adaptation permanente
- La solution est plurielle : un ensemble de leviers – rechercher la "résilience"

FREINS

- Quand ce n'est pas réalisable !
- Temps – Main d'oeuvre disponible
- € : achat de matériels, semences couverts...
- Des difficultés techniques (ex : implantation de couverts d'été)
- L'accès à l'eau

- Des besoins de réponses concrètes, techniques, sur les exploitations
- Des besoins financiers
- Éleveurs : nourrir les animaux !

Plus de 30 leviers travaillés par ces 13 GIEE

Quelques exemples de leviers travaillés

GRANDES CULTURES



- Santé du sol & fertilité • Pilotage
- Couverts végétaux
- Diversification des assolements
- Intrants • Écoconduite
- Travail du sol

ÉLEVAGE / POLYCULTURE



- Stocks de sécurité
- Pâturage tournant
- Fauche précoce
- Méteils • semis prairies sous couvert de méteils
- Chargement • arbres & haies

ARBORICULTURE



- Couverture & fertilité des sols
- Pilotage de l'irrigation
- Variétés • Nouvelles espèces
- Blanchiment troncs, feuilles, fruits

MARAÎCHAGE & PETITS FRUITS



- Voiles d'ombrage
- Arrosage
- Variétés • Révision du système
- Blanchiment, ouverture serres
- Mise sur butte

L'EAU RESTE CEPENDANT INCONTOURNABLE

Merci de votre attention

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

TÉMOIGNAGE GIEE



CrDA du Périgord Noir
12 agriculteurs



2024 - 2027



Dordogne
(Périgord noir)



Angèle Casanova
Chambre d'agriculture 24



GIEE en Dordogne



Castanéiculteurs du Sarladais : vers des châtaigneraies économes et résilientes face aux aléas

Axes de travail

- Améliorer la RU du sol et l'efficacité de l'irrigation en situation limitante par la gestion de la MO et le pilotage de l'irrigation
- Réduire les coûts de fertilisation *stratégie d'apports, couverts végétaux et biofertilisant auto fabriqués*
- Réduire les pertes liées à la pourriture par l'utilisation d'extraits végétaux et la conservation des fruits au froid
- Améliorer la rentabilité par la recherche de débouchés collectifs

La résilience du système face aux aléas,
un axe prioritaire dans les travaux du GIEE

Le problème

Châtaignier = véritable opportunité de diversification mais entrée en production longue (12-15 ans pour atteindre la pleine production)

→ Fragilisation de la pérennité de l'atelier face aux changements globaux : climats (excès d'eau l'hiver, manque d'eau l'été, chaleur trop importante sur fleurs...) et économiques (fluctuation des marchés, prix des intrants...).

La pratique testée

Protéger les sols des vergers avec des **couverts végétaux annuels**

L'objectif

Protéger les sols et mobiliser les services rendus pour limiter l'impact des aléas climatiques découlant d'une fragilisation de la structure du sol (réduction de la RU par compaction, perte de sol par érosion hydrique durant les orages, asphyxie racinaire du fait des excès d'eau)

La mise en œuvre au sein du GIEE

- Couverts végétaux annuels : base légumineuses à graines et céréale
- 6 producteurs sur 12 sur 25,2 ha
- 2025 : pratiques non systématisées à ce jour



Focus sur 1 pratique testée par le GIEE pour s'adapter au changement climatique



Résultat

- Preuve de faisabilité = capacité à produire de la biomasse et à mettre en œuvre des couverts végétaux en vergers de fruits à coques.
- Entre 5 et 10 T MS/ha selon les parcelles

Intérêt relevé

- Augmenter la porosité du sol et entretenir la structure
- Protéger la surface contre les impacts de l'eau
- Assainir le sol en sortie hiver par évapotranspiration



Points de vigilance - Limites

- Grande hétérogénéité de résultats entre les fermes
- Coûts d'une pratique supplémentaire avec achats de semences
- Manque de connaissances et de références sur des itinéraires précis : risque de concurrence hydrominérale, gestion du gel et des méthodes de prophylaxie maladies/ravageurs

Conclusion : enseignements & perspectives

Enseignements issus de l'expérience :

- ✓ **Intérêts majeurs** = Amélioration structurale dès la 1^{ère} année + Production in situ de MO stable dans toutes les situations
- ✓ **Technique à adapter** (contraintes propres, capacité de travail)
- ✓ **Remettre en question** ses choix tous les ans pour adapter ses pratiques à l'évolution du verger
- ✓ **Intérêt de l'échange** pour apprendre des erreurs et réussites des autres.

Perspectives / Ce qu'il reste à étudier :

Au niveau d'un groupe de producteurs :

- ✓ Améliorer la disponibilité en semences de qualité « couverts »
- ✓ Travailler sur des méthodes de semis et du matériel pour maîtriser le coût d'implantation

Au niveau de projets de R&D associés :

- ✓ Optimiser les itinéraires de destruction pour fournir de l'azote mieux répartie sur le cycle de développement et réduire le risque de compétition hydrique et pour les nutriments
- ✓ Evaluer l'impact réel sur les maladies et ravageurs

Focus sur 1 pratique testée par le GIEE pour s'ada



TÉMOIGNAGE GIEE



Agro Réseau 64
122 agriculteurs



2022-2027



Pyrénées-Atlantiques



Patrice Mahieu
Chambre d'agriculture 64



GIEE en 64

Agro Réseau 64 : Réussir sa transition agroclimatique dans les Pyrénées-Atlantiques



Axes de travail

- **Adaptation** des cultures et des itinéraires techniques
- **Favoriser le stockage du carbone** et réduire les émissions de GES
- **Adaptation des rotations** pour gagner en autonomie et limiter le recours aux intrants
- **La biodiversité** comme outil de régulation
- **Gestion de l'eau** (pilotage...) **et des sols** (réserve utile, évapotranspiration etc.) pour préserver les ressources et favoriser la résilience à la sécheresse

Le changement climatique,
un axe prioritaire dans les travaux du GIEE

Le problème

- Des sols limoneux fragiles, très sensibles aux conditions climatiques (excès de pluies, sécheresse..)
- Une dominance de cultures de printemps

La pratique testée

- **L'Agriculture de Conservation des Sols (ACS)**

L'objectif

- Renforcer la résilience des sols : stockage et drainage de l'eau, structure...

La mise en œuvre au sein du GIEE

- Développement des couverts végétaux
- Passage au sans labour voire au semis direct sous couverts
- Depuis 2015



Résultat

- Une généralisation de la pratique des couverts végétaux
- Un travail du sol moins intense
- Une diversification des espèces végétales

Intérêt relevé

- Des sols plus fertiles et plus résilients à la sécheresse
- Une augmentation de la MO et une amélioration de la structure

Points de vigilance - Limites

- Une pratique parfois difficile à mettre en œuvre : technicité, risque, investissement...
- Un changement de pratique qui impose un changement de système
- Phase de transition

Conclusion : enseignements & perspectives

- Une voie possible pour s'adapter mais ne remplace pas la pluie
- Il faut continuer à promouvoir et accompagner l'ACS et mettre en avant ses intérêts
- Gérer les phases de transition pour l'agriculteur pour limiter les échecs et les « retours en arrière »



TÉMOIGNAGE GIEE



CIVAM Poitou-Charentes
13 agriculteurs



2023 - 2027



Vienne, Deux-Sèvres



Géraldine Angebault
CIVAM Poitou-Charentes



GIEE en Vienne et Deux-Sèvres



**Faire face au changement climatique
au sein des systèmes maraichers et petits fruits,
diversifiés en AB sur petites surfaces**

Axes de travail

- Échanger sur les techniques de production pour consolider les systèmes AB sur petites surfaces et assurer leur viabilité face à des conditions climatiques difficiles.
- Mettre en place des essais de pratiques alternatives pour adapter la production au changement climatique *voiles d'ombrage, extraits fermentés, PNPP, optimisation de la qualité et du type de plants de fraisiers*

Le changement climatique,
un axe prioritaire dans les travaux du GIEE

Le problème

- Rayonnement intense combiné à des températures élevées (56°C relevés sur une ferme) et du vent : effet desséchant, brûlures des feuilles et des fruits
- Petits fruits : cultures pérennes très sensibles à ces conditions desséchantes

La pratique testée

- **Installation de voiles d'ombrage** sur les rangs cultivés (et aspersion en complément).

L'objectif

- Limiter les effets des canicules en amenant un ombrage partiel

La mise en œuvre au sein du GIEE

- Plusieurs types de toiles testés
- 6 agriculteur·rices équipés, en projet pour les autres
- 2021 (1 ferme) → 2026 (6 fermes)



-> Voile anti-insectes (20%)
plastique



-> Toile d'ombrage en jute (60%)



Focus sur 1 pratique testée par le GIEE pour s'adapter au changement climatique



Résultat

- Pratique qui a sauvé des productions sur plusieurs fermes (framboises, mûres)
- Offre parfois un confort bienvenu au moment de la récolte

Intérêt relevé

- Incontournable
- Matériel réutilisable
- Protection mécanique qui ne remet pas en question le mode de production



Points de vigilance - Limites

- Anticiper l'installation des supports et l'achat des voiles
- Choix du type de voile
- Au-delà d'une certaine t°C, à combiner avec de l'aspersion
- Le bénéfice est fonction du stade des fruits
- Ce qui limite le déploiement :
 - Investissements
 - Temps de travail pour ouvrir et fermer les voiles
 - Peut limiter la pollinisation

Conclusion : enseignements & perspectives

- Aménagements devenus incontournables pour sécuriser les productions
- Souhait de capitaliser les intérêts et limites, recenser les aspects technico-économiques
- Besoins d'aide au financement et d'accompagnement technique pour mettre en place et maîtriser ces outils

Conclusion : enseignements & perspectives

- Des aménagements incontournables
- Idéalement, à prévoir dès la mise en place des lignes de cultures
- Suppose une charge de travail supplémentaire (installer et ouvrir/fermer)
- A combiner avec du matériel d'irrigation complémentaire (goutte à goutte + asperseurs)
- Des investissements conséquents
- Ombrage systématique et plus en hauteur dans l'avenir ?
- Résilience économique des productions diversifiées
- Atouts et contraintes des cultures pérennes
- Force du travail collectif pour faire face aux conditions extrêmes



Unité Expérimentale Fourrages, ruminants, environnement - FERLUS



H. Caillat – directeur d'unité

UE Fourrages, ruminants, environnement - FERLUS

Agréée E. Util. d'animaux à des fins scientifiques – 86-213-01

Problématique générale

La transition agro-écologique en polycultures élevages de ruminants laitiers des plaines de l'Ouest.

Mission

Concevoir des systèmes de cultures et d'élevages laitiers bovins et caprins agro-écologiques durables et plus résilients face aux changements globaux

Certifiée



Enjeux:

- Une meilleure autonomie fourragère et protéique, adaptation-atténuation au CC
- Économie des ressources (eau, énergie) et réduction des intrants,
- Réduction des émissions GES et stockage du C (prairies, agroforesterie)

Démarches

- diversification des ressources fourragères, rotations, races, conduites d'élevage
- réduction des intrants : fertilisants (légumineuses), des phytosanitaires, produits vétérinaires, fioul
- développement du pâturage et équilibre cultures/prairies
- combinaison d'essais factoriels et systémiques, innovations ouvertes



INRAE

Commission Agro-Écologie – DRAAF Nouvelle-Aquitaine
8 octobre 2026

Dispositif expérimental

246 ha agricole et 10 000 m² de bâtiments en location (Fondation Xavier Bernard + propriétaire privé)

La Pétière

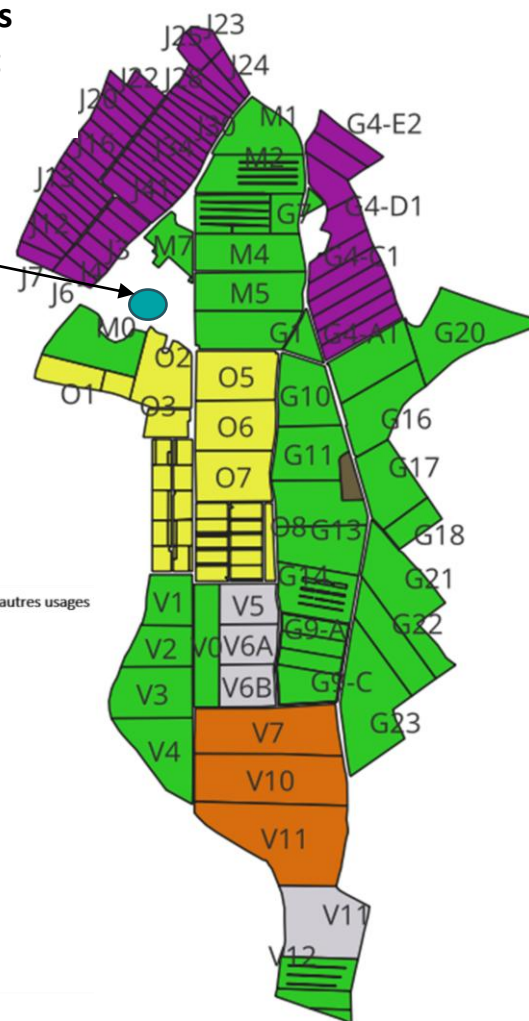


le Chêne



Les Verrines
(Gralière et
Jardres)

**Vous
êtes ici!**



5 plateformes expérimentales (210 ha) et
des parcelles homogénéisation (36 ha)

Conduites agroécologiques et
conventionnelles

INRAE

Commission Agro-Ecologie – DRAAF Nouvelle-Aquitaine
8 octobre 2026

Etable pour 72 vaches laitières
et un système d'hydrocurage



Chèvrerie pour 180 chèvres laitières et
un séchoir à foin avec capteur solaire

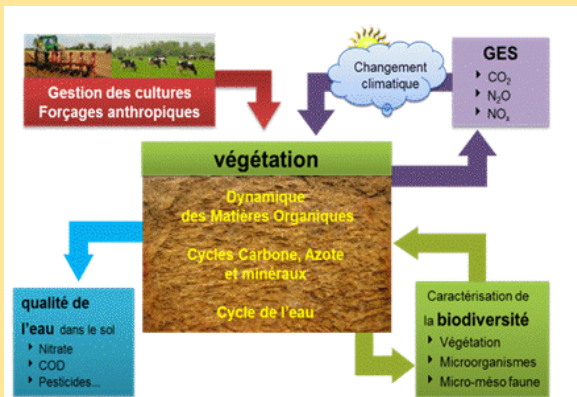


Centre d'Insémination Artificielle caprin agréé, 24 boucs
en 3 hébergements + laboratoire pour la semence

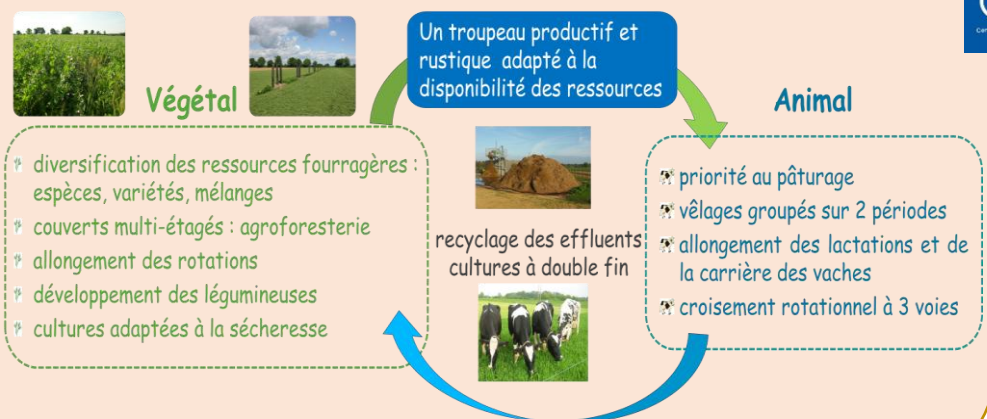


5 plateformes expérimentales

ORE: observatoire de recherche en environnement
ACBB: Agroecosystèmes, Cycle Biogéochimique et Biodiversité



OasYs



Dispositif en agroforesterie pour l'élevage

Ferticap

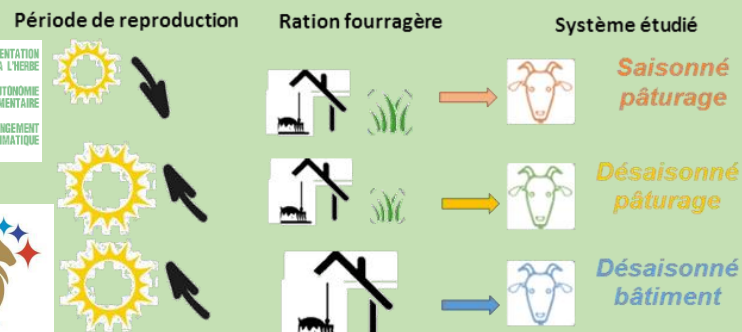


- Déclenchement et détection des chaleurs avec un moindre recours aux intrants
- Mieux comprendre l'activité des boucs, prédire la fécondance
- Conduite des chevreaux et chevrettes favorisant le potentiel reproducteur



FERLUS

Patuchev

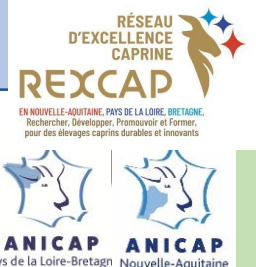


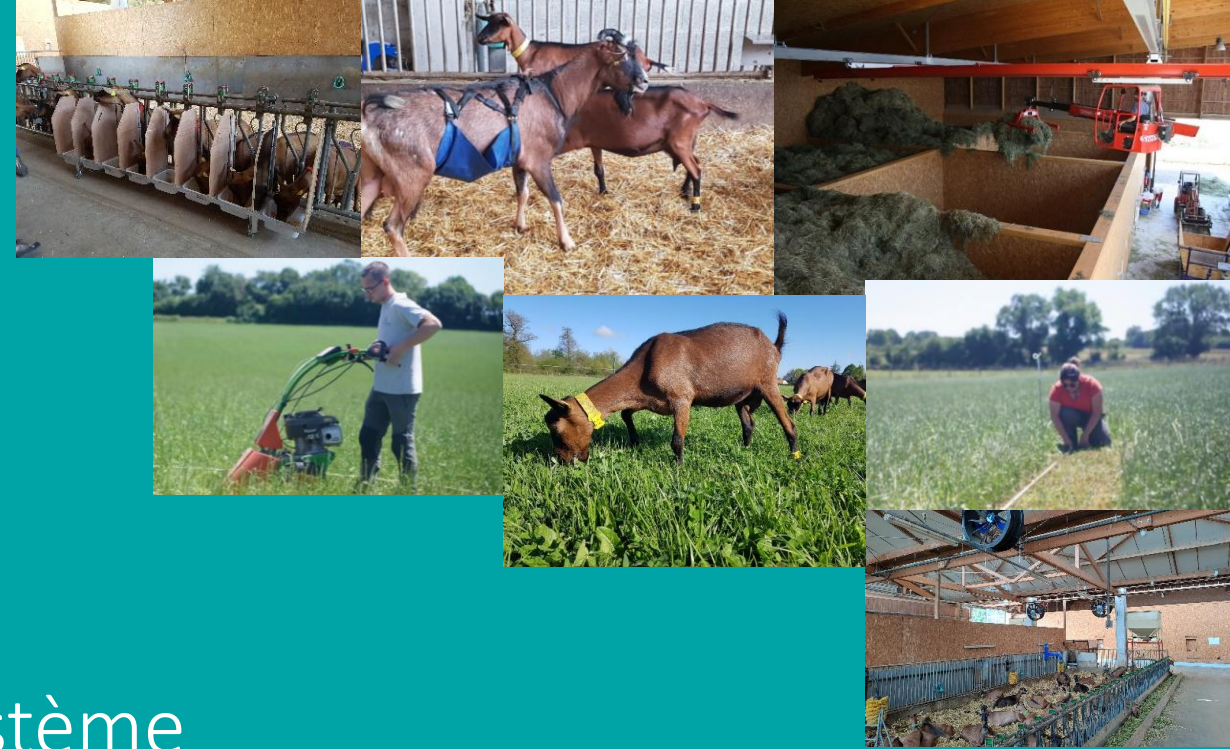
OasYs Les types d'agroforesterie testés

Lignes intra-parcellaires		arbres multifonctions	
arbres de haut jet +	arbres têtards + vignes fourragères		
300 arbres fév. 2014	200 arbres fév. 2014 Arboretum 50 espèces, déc. 2014	1100 pieds avril 2015	600 arbres fév. 2015
Haies (anciennes - nouvelles)		Bois (ancien) et bosquet (récent)	
3400 mL	saules, mars 2017	bois 1 ha mars 2016	bosquet 0,3 ha mars 2017



Commission Agro-Ecologie –
8 octobre 2026





➤ **Patuchev :**
Une expérimentation-système
pour concevoir des systèmes caprins laitiers
agroécologiques et évaluer leur durabilité

Hugues Caillat

Contexte et problématique

Hausse du prix des intrants énergétiques remettant en cause la viabilité économique des systèmes et demande croissante en produits à base de lait de chèvre

Question : quels systèmes d'élevages permettraient une meilleure autonomie en intrants, principalement énergétiques, sous contrainte de production?

Hypothèse : l'herbe est un atout pour gagner en durabilité, en conciliant performances économiques, environnementales et sociales

➔ Expérimentation-système PATUCHEV en 2013



s'inscrit dans les orientations scientifiques et politiques



INRAE

Commission Agro-Écologie – DRAAF Nouvelle-Aquitaine

8 octobre 2026



INRAE
la science pour la vie, l'humain, la terre



soutenu par



Complémentarité
avec



Enjeux et objectifs de Patuchev

Concevoir et évaluer des conduites de troupeau caprin laitier avec :

➤ **Un impact positif sur l'environnement**

- Limiter les intrants consommateurs d'énergie
- Limiter l'utilisation de certaines molécules « à risque »
- Protéger l'environnement

➤ **Une productivité compatible avec un revenu et un métier attractifs**

- Charge de travail, technicité

➤ **Une production de qualité en lien avec les attentes sociétales**

- Qualités technologiques, organoleptiques et sanitaires
- Activité d'élevage s'insérant dans le paysage et le milieu social



Trouver un compromis entre économie et environnement
Aller vers des systèmes herbagers à faible niveau d'intrants.

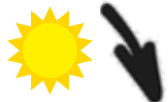
Dispositif expérimental

- La base du système fourrager est la **prairie cultivée multi-espèces**

Système en polycultures-élevage



- Evaluation** de **3 conduites** du troupeau caprin qui diffèrent par :

Système étudié	Période de reproduction	Utilisation de l'herbe	Enjeu
Saisonné pâturage SP			Produire du lait au printemps en utilisant au maximum le pâturage
Désaisonné pâturage DP			Produire du lait en hiver en utilisant du foin ventilé et le pâturage
Désaisonné bâtiment DB			Produire du lait en hiver en utilisant du foin ventilé

CHIFFRES CLÉS

3 x 10 ha de surfaces cultivées

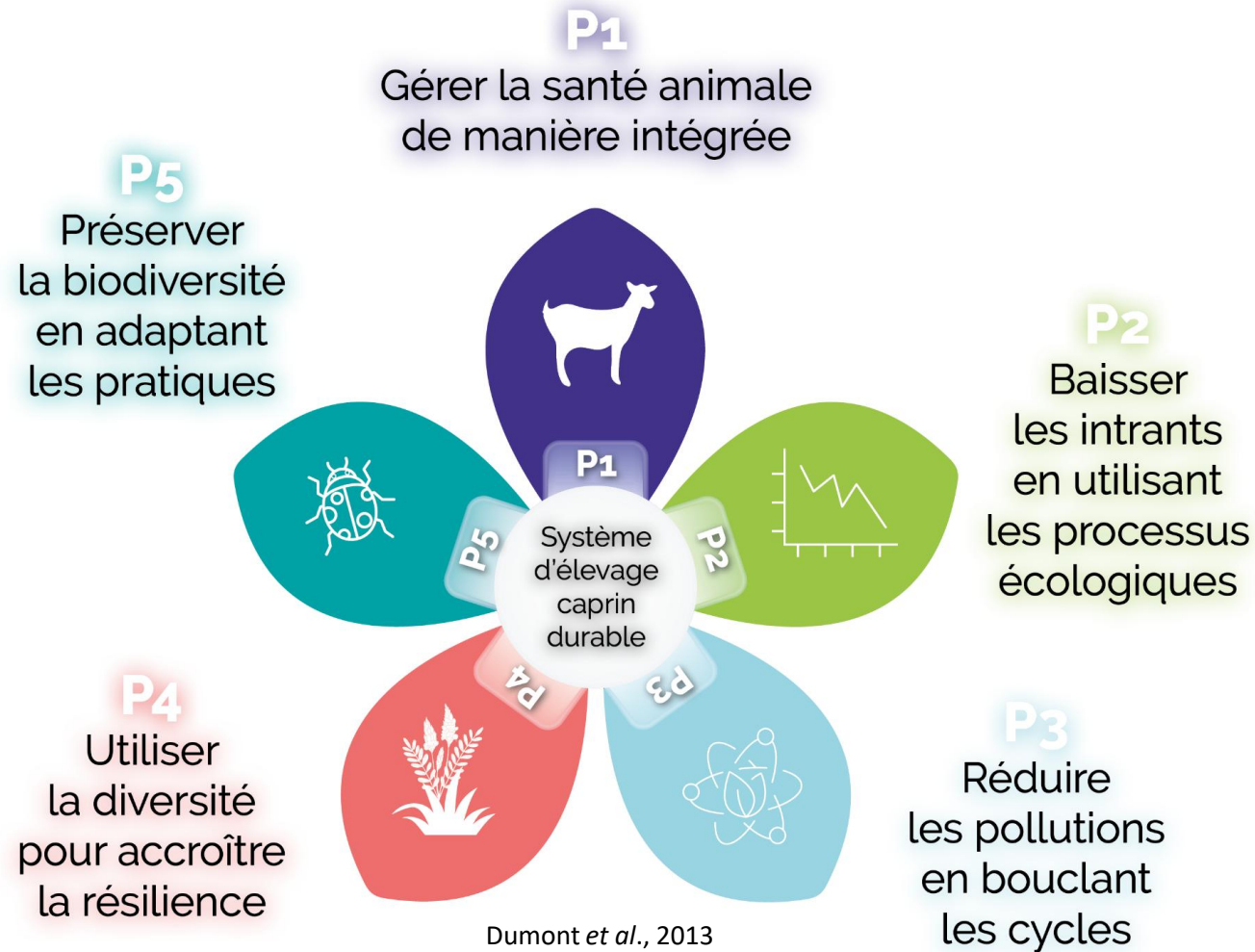
3 x 60 chèvres de race Alpine

1 séchoir à foin de 160 T équipé d'un capteur solaire

ICC moyen : + 0,6



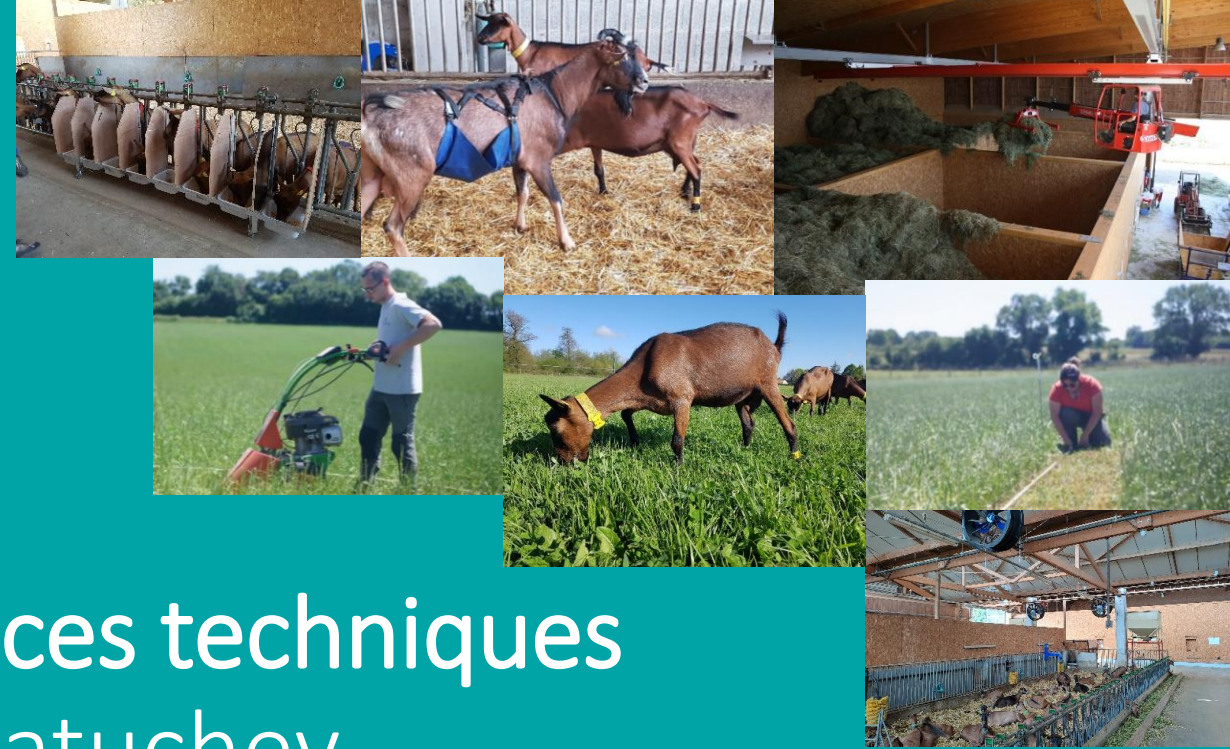
Le cadre scientifique : application des principes de l'agroécologie en élevage



Dumont *et al.*, 2013

➤ Bilan des performances techniques et de durabilité de Patuchev

Aymeric Mondière



Systèmes étudiés, techniques de valorisation de l'herbe

Mise en place de prairie multi-espèce multivariétale :
2 mélanges avec de fortes teneurs en légumineuses (45% à la récolte)

- 0 intrant
- Production fourragère à différentes périodes de l'année
- Adaptation aux modes de conduites et au contexte pédoclimatique
- Pérennité

Séchage en grange:

Fauche précoce puis foin séché en grange

- Qualité fourragère
- Facilité de gestion des chantiers de fauche

Pâturage optimisé

Ajustement des périodes, surfaces et temps d'accès journaliers (pâturage au fil)

- Qualité de l'herbe pâturée
- Ingestion importante au pâturage
- Gestion du parasitisme

Systèmes étudiés, techniques de valorisation de l'herbe et objectifs expérimentaux

3 systèmes avec des **objectifs communs** fixés en début d'expérimentation:

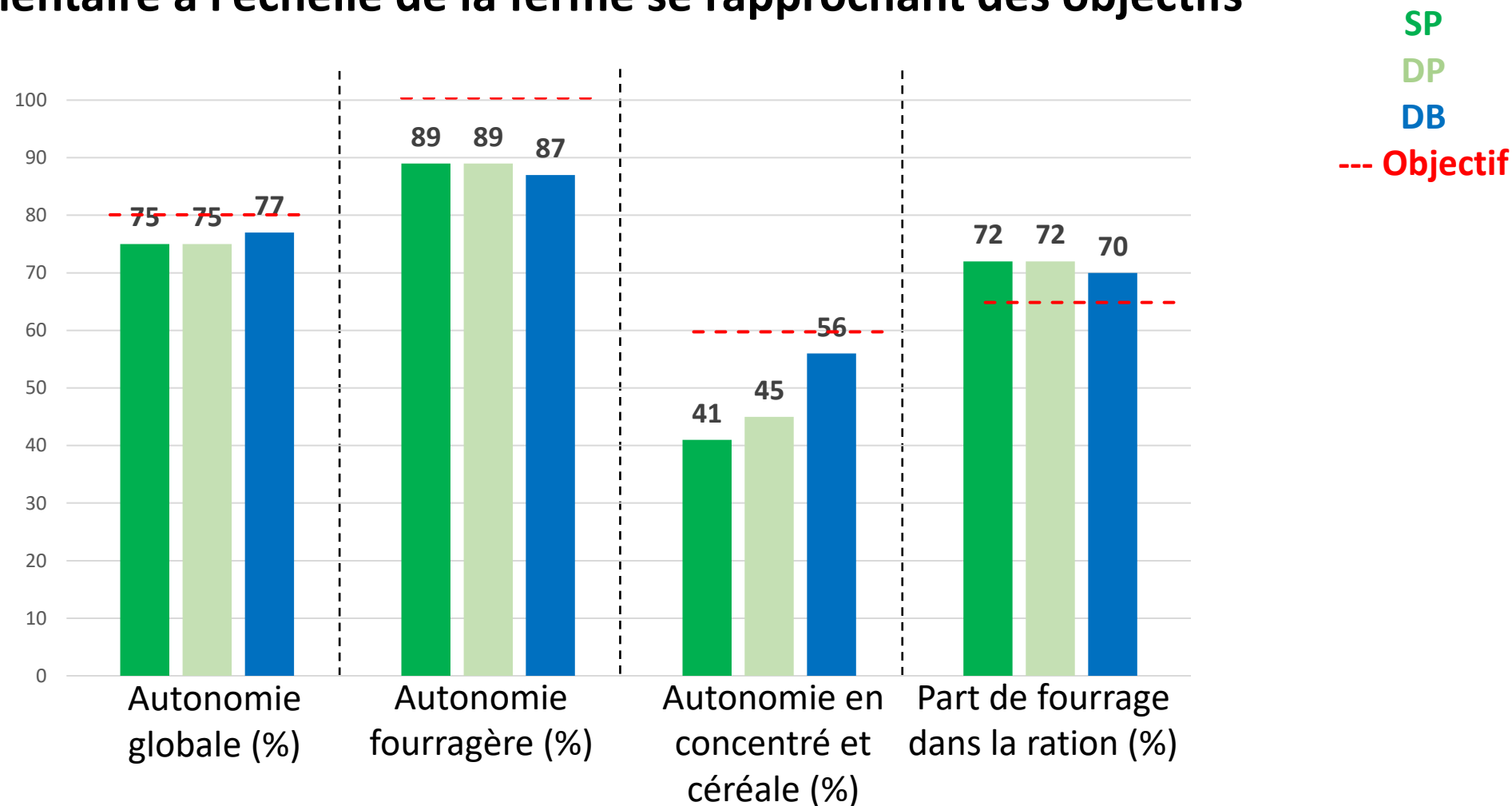
Production	Lait/chèvre (L) 800	TB (g/L) 38	TP (g/L) 32
Autonomie	Autonomie globale 80%	Autonomie fourragère 100%	Autonomie en concentré et deshydraté [C+D] 60%
Ration	[C+D] / chèvre suitée / an (kg MS) 300	[C+D]/ L (g MS) 375	Part de fourrage dans la ration 65%
Economie	2 SMIC/UMO		

Analyse des performances au regard des **objectifs** de l'expérimentation et des **références filières**

Moyennes 21/23



Une autonomie alimentaire à l'échelle de la ferme se rapprochant des objectifs



- Autonomie à l'échelle de la ferme:
 - **globale et fourragère, objectifs quasiment atteints**
 - entre 5 et 15 points de **moins que l'objectif** pour l'autonomie en **concentré et céréale**

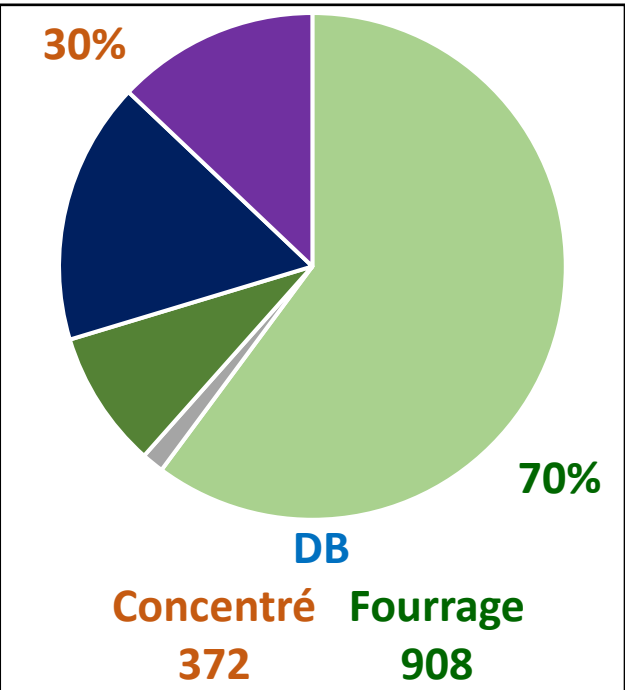
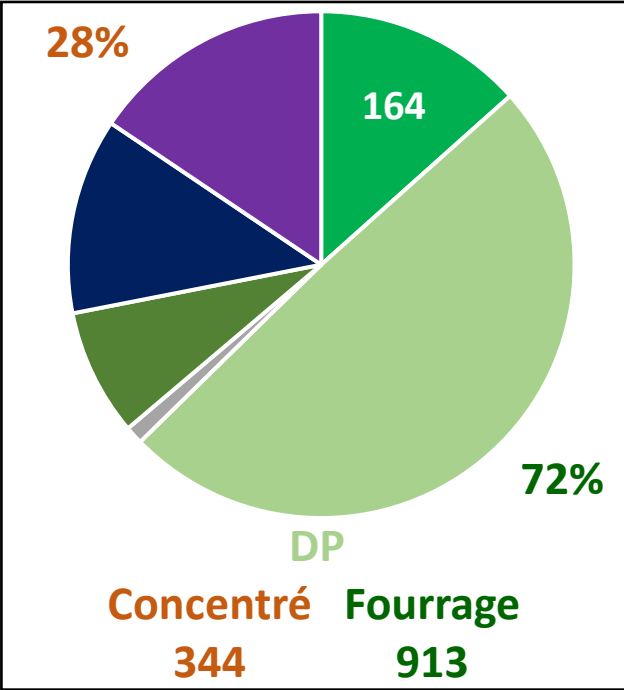
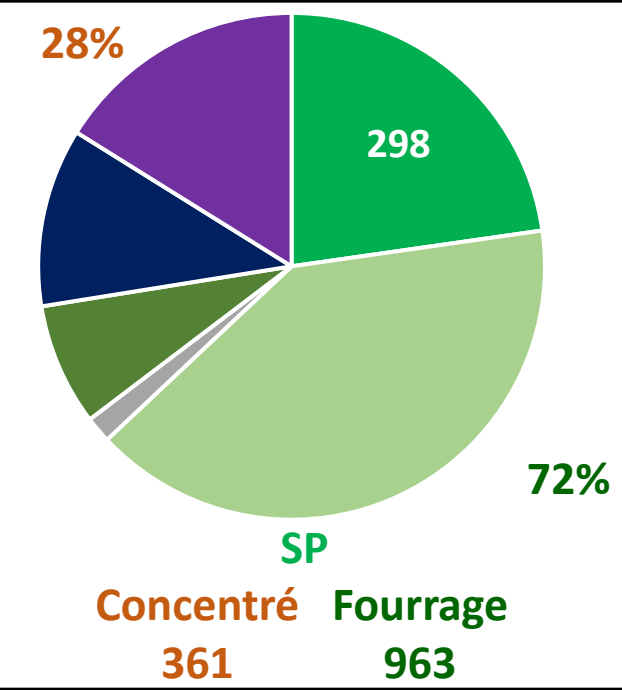
Une utilisation optimisée de la ressource herbagère

Composition chimique des fourrages (g/kg MS)

	MAT	NDF
'Vert'	156/161	410
Foin	130	448/483

Un fourrage correct

Ingestion moyenne / chèvre suitée / an (kgMS)



Ingestion fourragère importante

Objectifs:

• 300 kg / chèvre / an

• 375 g / litre

AMBITIEUX !

MAIS plus faible que références*

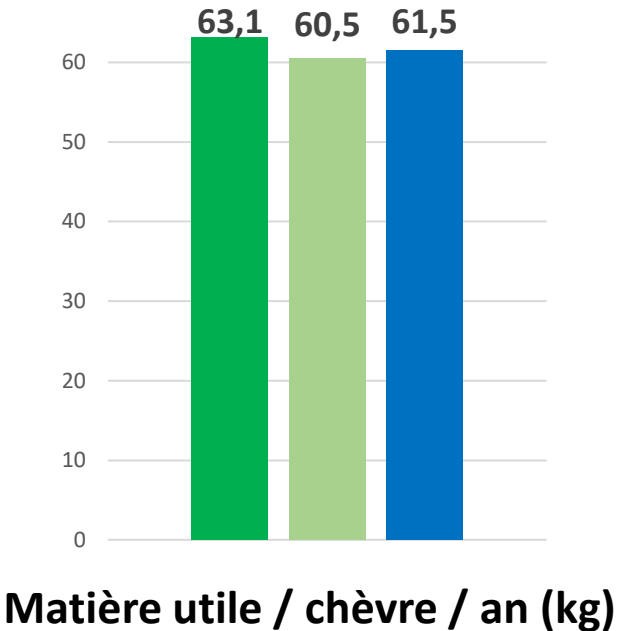
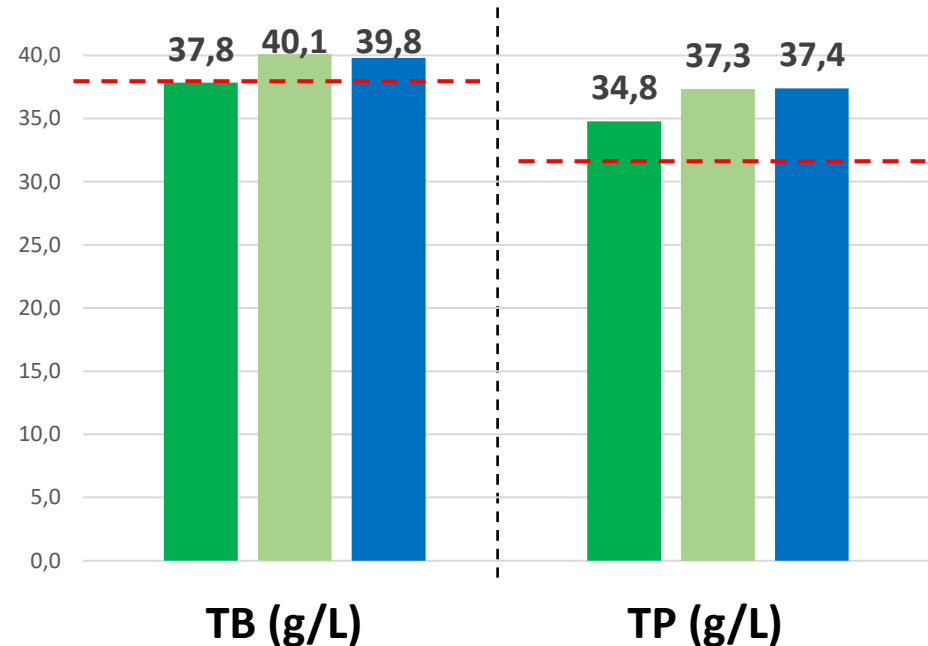
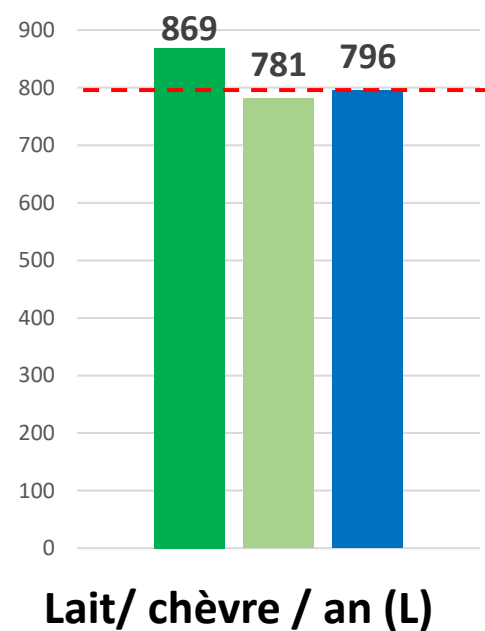
514g/L Référence Pâturage (-10 à -24%)

555g/L Référence Foin de luzerne (-17 à -32%)

Concentré /litre (g)	SP	417
	DP	442
	DB	471

Production de lait avec peu de concentré

Une utilisation optimisée de la ressource herbagère pour atteindre les objectifs de production



SP
DP
DB
--- Objectif

- Objectifs atteints

- Production plus importante pour SP
(+11% en L ; + 3 à 4% en kg de MU)

- Production proche des références foin de luzerne*
710L/chèvre/an Référence Pâturage (+10 à +18%)
900L/chèvre/an Référence Foin de luzerne (-13 à -4%)

Des conduites de troupeaux différentes pour une durabilité globale équivalente?

- Evaluation des différents enjeux

**L pour résultats nets, kg de lait corrigé pour impacts environnementaux ; **/ha de surface totale (directe et indirecte)*

Dimensions	Enjeux	Méthode/Outil	Indicateurs	Score								
				global			à la production (/1000L-kg*)			à la surface utilisée (/ha**)		
				DB	DP	SP	DB	DP	SP	DB	DP	SP
Socio-économique	Viabilité économique	Diapason et Bilan travail	Résultat net (€)	9009	9490	14600	211	214	288	901	949	1460
			Charge de travail (nbre d'UMO)***	0,41	0,44	0,47	/	/	/	/	/	/
			Rémunération (SMIC/UMO)	1,14	1,12	1,61	/	/	/	/	/	/

Unité: €/1000L

Système		DB	DP	SP
Charges opérationnelles principales	Alimentation achetée	172	177	161
	Approvisionnement des surfaces	43	29	27
	Frais d'élevage	207	195	179
	Mécanisation	174	160	134
Coût de production		980	934	709
Produits	Lait	877	871	821
	Viande	112	98	116
	Aides	97	90	83
	TOTAL	1086	1059	1020
Résultat net		211	214	288
SMIC/UMO		1,1	1,1	1,6
SMIC/UMO 2023		1,8	1,4	2,2

Frais d'élevage importants
(Reproduction, Pilotage de production, Gestion sanitaire)

Dilution des coûts de production + frais de mécanisation plus faibles

SP
+ de production ; - de charges
➔ Meilleure rémunération (même si plus de travail)

Comparaison aux données INOSYS 2023

Pâturage 1,1 SMIC/UMO

Foin de luzerne 1,7 SMIC/UMO

Livreurs centre Ouest 2,2 SMIC/UMO



INRAE

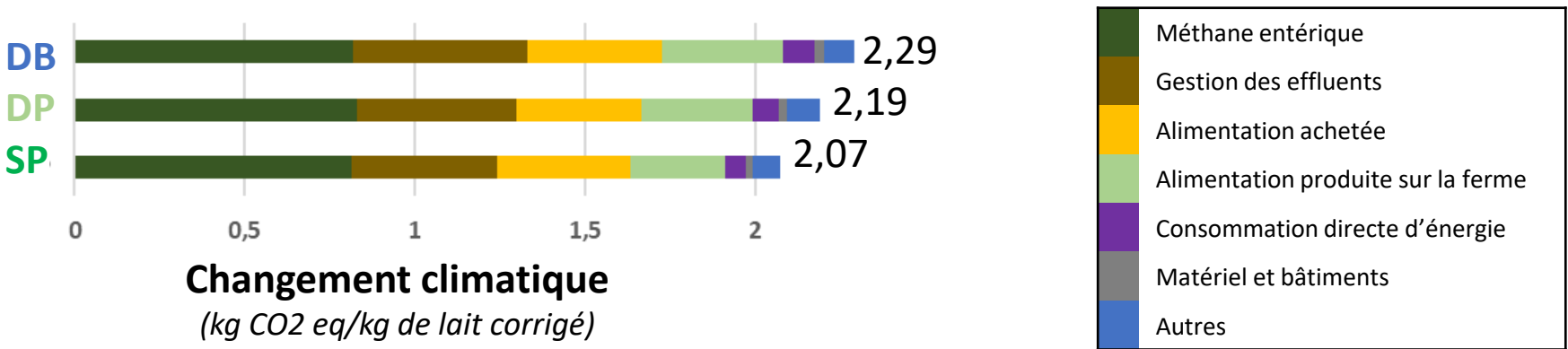
Commission Agro-Ecologie – DRAAF Nouvelle-Aquitaine
8 octobre 2026

Des conduites de troupeaux différentes pour une durabilité globale équivalente?

- Evaluation des différents enjeux

**L pour résultats nets, kg de lait corrigé pour impacts environnementaux ; **/ha de surface totale (directe et indirecte)*

Dimensions	Enjeux	Méthode/Outil	Indicateurs	Score								
				global			à la production (/1000L·kg*)			à la surface utilisée (/ha**)		
				DB	DP	SP	DB	DP	SP	DB	DP	SP
Environne-mentale	Impacts environnementaux directs	ACV	Changement climatique (kgCO2 eq)	103457	102458	106530	2290	2190	2073	1034	1024	1065
			Acidification terrestre (kgSO2 eq)	908	830	856	20	18	17	91	83	86
			Eutrophisation terrestre (kgP eq)	5,45	5,49	5,62	0,12	0,12	0,11	0,51	0,51	0,5
			Eutrophisation marine (kgN eq)	172,07	191,34	172,83	3,80	4,06	3,36	17,21	19,13	17,28
			Demande en énergie (MJ)	331642	321316	340827	7371	6881	6638	33164	32132	34083
	Impacts sur la biodiversité	Ind. directes et indirectes	Biodiversité prairiale (nbre d'espèce)	5,96	6,51	6,33	/	/	/	/	/	/
			Biodiversité des sols (nbre de traitement/chèvre)***	0,00	0,16	2,08	/	/	/	/	/	/
			Diversité génétique du troupeau	0,47	0,44	0,56	/	/	/	/	/	/



Différences liées aux stratégies d'alimentation et d'«hébergement»

Pas de comparaison avec référence Inosys (méthode différente)

Moyenne basse des autres études ACV caprines (2 à 6 kgCO2eq/kg de lait corrigé)



INRAE

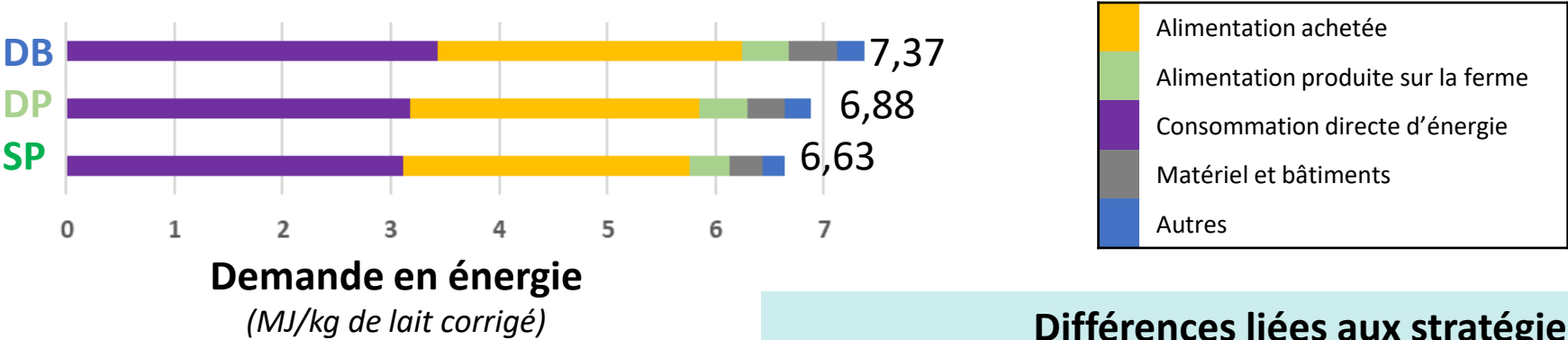
Commission Agro-Ecologie – DRAAF Nouvelle-Aquitaine
8 octobre 2026

Des conduites de troupeaux différentes pour une durabilité globale équivalente?

- Evaluation des différents enjeux

**L pour résultats nets, kg de lait corrigé pour impacts environnementaux ; **/ha de surface totale (directe et indirecte)*

Dimensions	Enjeux	Méthode/Outil	Indicateurs	Score								
				global			à la production (/1000L-kg*)			à la surface utilisée (/ha**)		
				DB	DP	SP	DB	DP	SP	DB	DP	SP
Environne-mentale	Impacts environnementaux directs	ACV	Changement climatique (kgCO2 eq)	103457	102458	106530	2290	2190	2073	1034	1024	1065
			Acidification terrestre (kgSO2 eq)	908	830	856	20	18	17	91	83	86
			Eutrophisation terrestre (kgP eq)	5,45	5,49	5,62	0,12	0,12	0,11	0,51	0,51	0,5
			Eutrophisation marine (kgN eq)	172,07	191,34	172,83	3,80	4,06	3,36	17,21	19,13	17,28
			Demande en énergie (MJ)	331642	321316	340827	7371	6881	6638	33164	32132	34083
	Impacts sur la biodiversité	Ind. directes et indirectes	Biodiversité prairiale (nbre d'espèce)	5,96	6,51	6,33	/	/	/	/	/	/
			Biodiversité des sols (nbre de traitement/chèvre)***	0,00	0,16	2,08	/	/	/	/	/	/
			Diversité génétique du troupeau	0,47	0,44	0,56	/	/	/	/	/	/



Différences liées aux stratégies d'alimentation
(Alimentation achetée et consommation liée aux récoltes de fourrages)

Très peu de comparaison dans d'autre études ACV caprines





- OasYs : un système bovin laitier agroécologique adapté au changement climatique



Sandra NOVAK

Unité expérimentale Fourrages, Ruminants et
Environnement (Ferlus) Lusignan

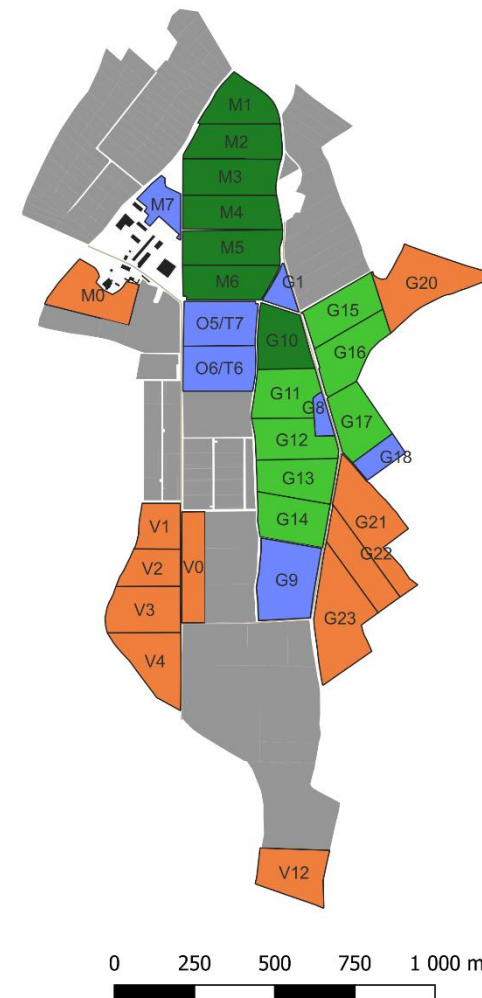
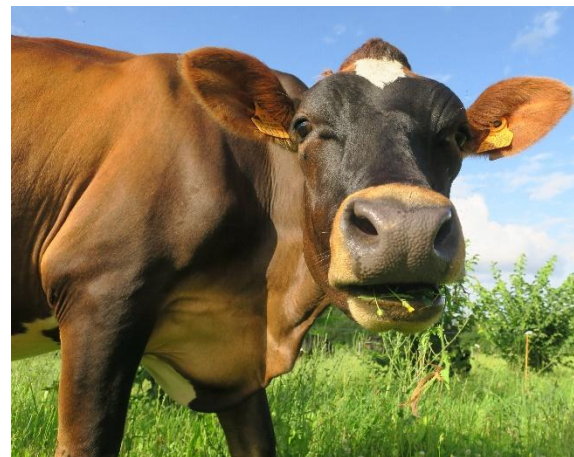
Objectifs co-construits en 2012 :

- permettre à un éleveur/ une éleveuse de vivre de son système laitier
- dans un contexte de changement climatique
- en économisant l'eau et l'énergie fossile
- tout en contribuant à une agriculture durable

= un système bovin laitier agroécologique
adapté au changement climatique

économe ; efficient ; résilient

Expérimenté à l'échelle de la ferme depuis juin 2013



1/ système fourrager diversifié (91 ha) pour encaisser les aléas et valoriser les ressources du milieu

Diversification des :
espèces + variétés, mélanges
étages ----> agroforesterie

Allongement
des rotations

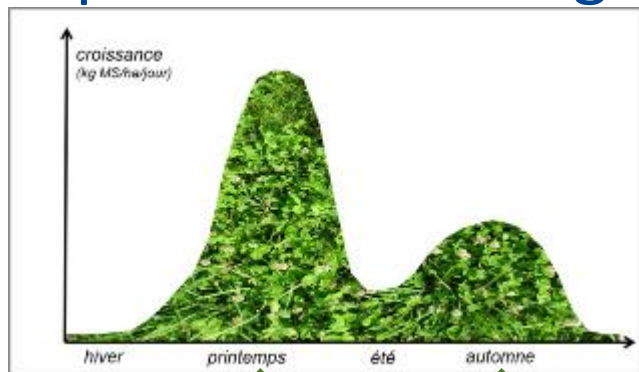
Développement
des **légumineuses**

Cultures
adaptées à la
sécheresse



2/ stratégie d'élevage adaptée : troupeau productif et rustique (72 VL)

2 périodes de vêlage



INRAE
vêlage

vêlage

lactations 16 mois



croisement 3 races





Les économies de charges font la différence



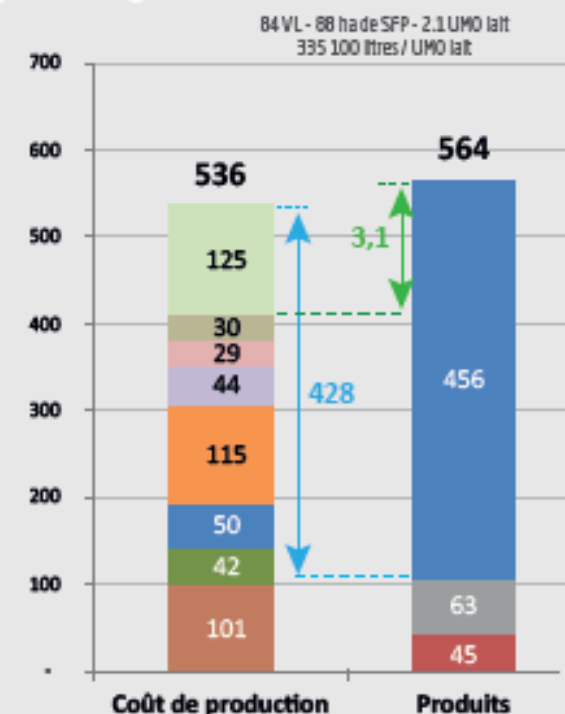
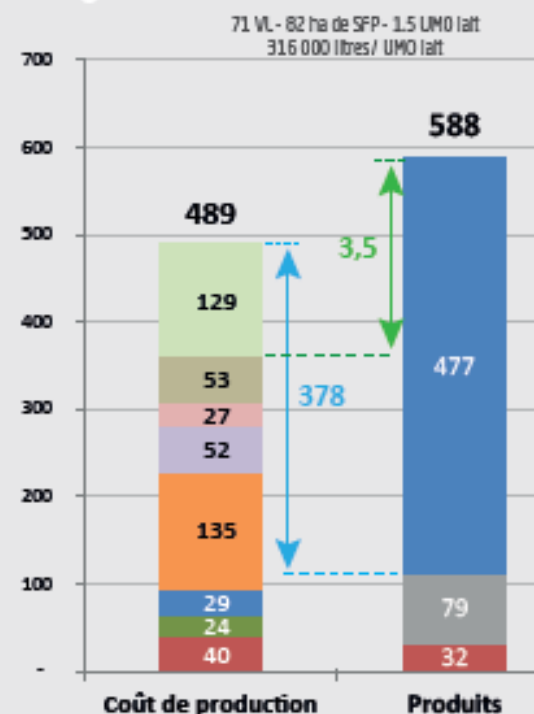
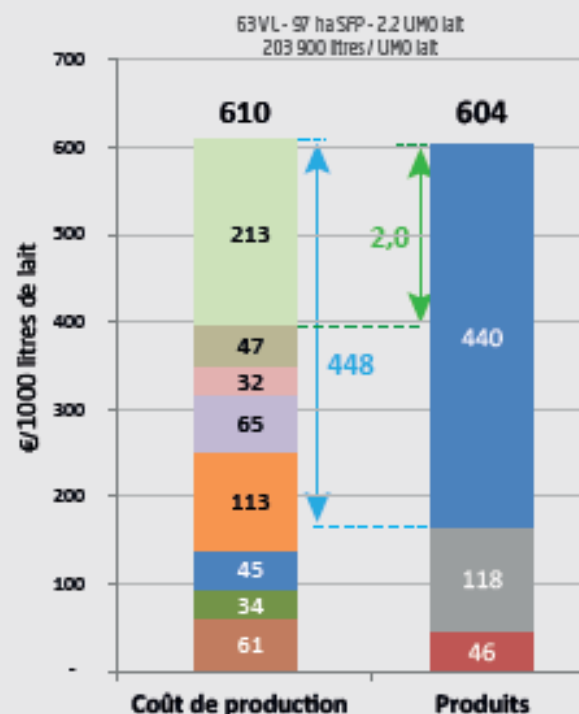
Système très pâturant (Zone limousin)



OasYs



Système maïs avec un peu de pâturage



Coût de production

- Travail
- Foncier et capital
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations
- Mécanisation
- Frais d'élevage
- Approvisionnement des surfaces
- Alimentation des animaux

Produits

- Produit lait
- Aides et autres produits
- Produit viande

↑ Rémunération permise par le produit, après avoir payé toutes les charges, exprimée en nombre de SMIC/UMO exploitant

↑ Prix de revient = prix du lait nécessaire pour payer toutes les charges et rémunérer la main-d'œuvre exploitant à hauteur de 2 SMIC

Méthodologie : DIAPASON

Charges réelles :

aliments, engrais,
semences, frais véto,
frais d'élevage...

Charges estimées :

frais de gestion,
énergie, amortissement
bâtiment et matériel...



1,5 UMO exploitants (élevage et récoltes d'herbe) :
délégation de tous les semis, de l'épandage des effluents
et de la conduite des cultures annuelles de A à Z



Tests de sensibilité : même avec 2 UMO et sans aide, le système est rémunérateur

**Si 2 UMO exploitants
au lieu de 1,5**

Le prix de revient passe à
421 €/1 000 litres
soit une rémunération de
2,6 SMIC/UMO

Sans aide MAEC

10 000 € d'aide en moins,
le prix de revient passe à
399 €/1 000 litres soit
une rémunération permise
de **3,2 SMIC/UMO**

**Sans aide MAEC
avec 2 UMO**

Le prix de revient passe à
442 €/1 000 litres
soit une rémunération de
2,4 SMIC/UMO

- Quelles pistes explorer pour faire face aux sécheresses estivales (et printanières)



Pistes explorées pour sécuriser le système fourrager

Stocker
précocement/tardivement
l'herbe
(enrubannage, séchage)

Repenser le système
fourrager à l'échelle du
territoire

Variétés ou mélanges d'espèces
et variétés mieux adaptés à la
sécheresse et au redémarrage

Nouvelles ressources
fourragères

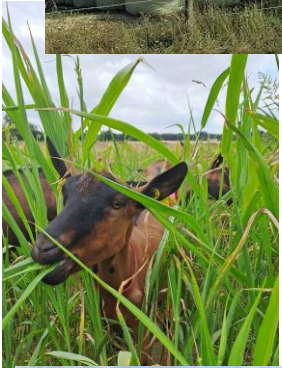
Maintenir le
niveau de
matière organique

Semis de sorghoS

Repenser le chargement

Valorisation des couverts
et/ou cultures annuelles

Repenser les types
d'animaux





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

UE/1373

UNITÉ EXPÉRIMENTALE FOURRAGES,
RUMINANTS ET ENVIRONNEMENT [FERLUS]



Les Verrines
86 600 Lusignan

Contact: direction-ferlus-lus@inrae.fr

<https://ferlus.isc.inrae.fr/>



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

